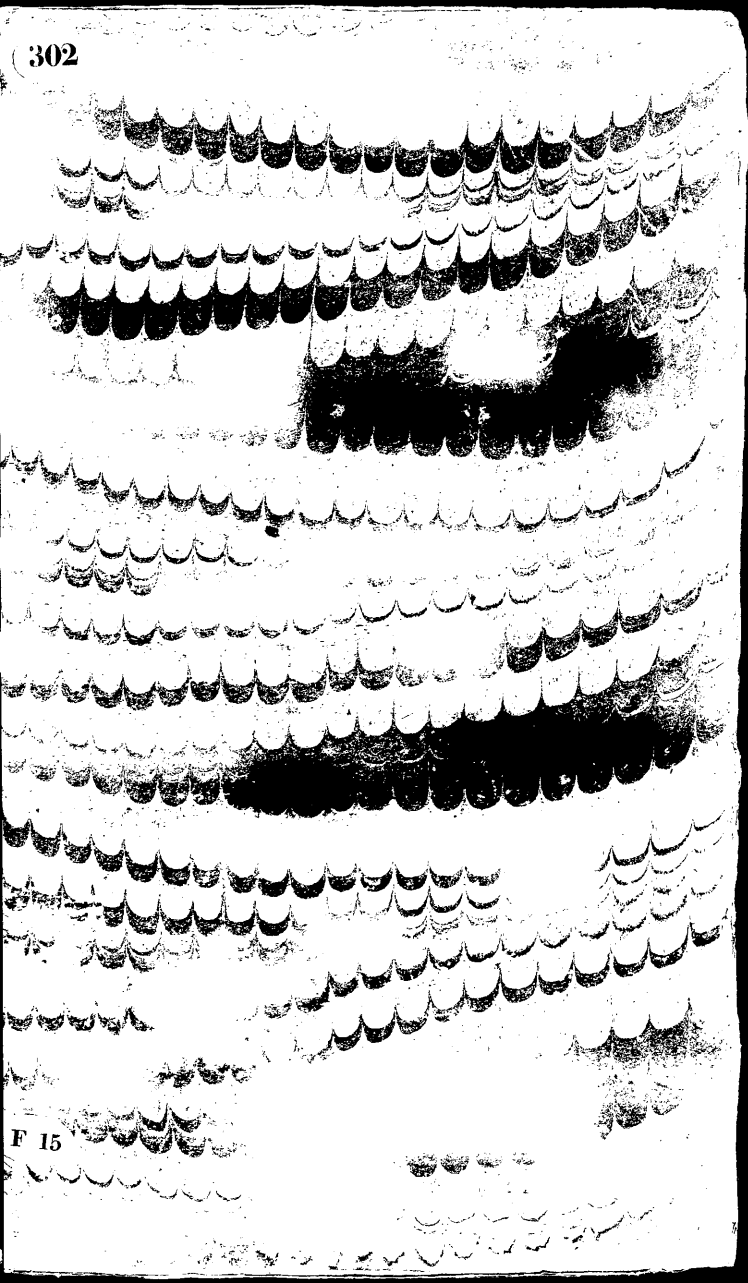




XVII. A. O. 800

302.

F. 15.

~~800.~~

DISCOURS

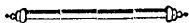
PRÉSENTÉ A L'ACADEMIE DE CHÂ-
LONS-SUR-MARNE EN 1787.

SUR LA QUESTION QU'ELLE AVOIT
PROPOSÉE :

*Quels sont les meilleurs moyens d'exciter & d'en-
courager le Patriotisme dans une Monarchie ,
sans gêner ou affoiblir en rien l'étendue de pou-
voir & d'exécution qui est propre à ce genre
de Gouvernement ?*

P A R

J. D E M E E R M A N ,
S E I G N E U R D E D A L E M .

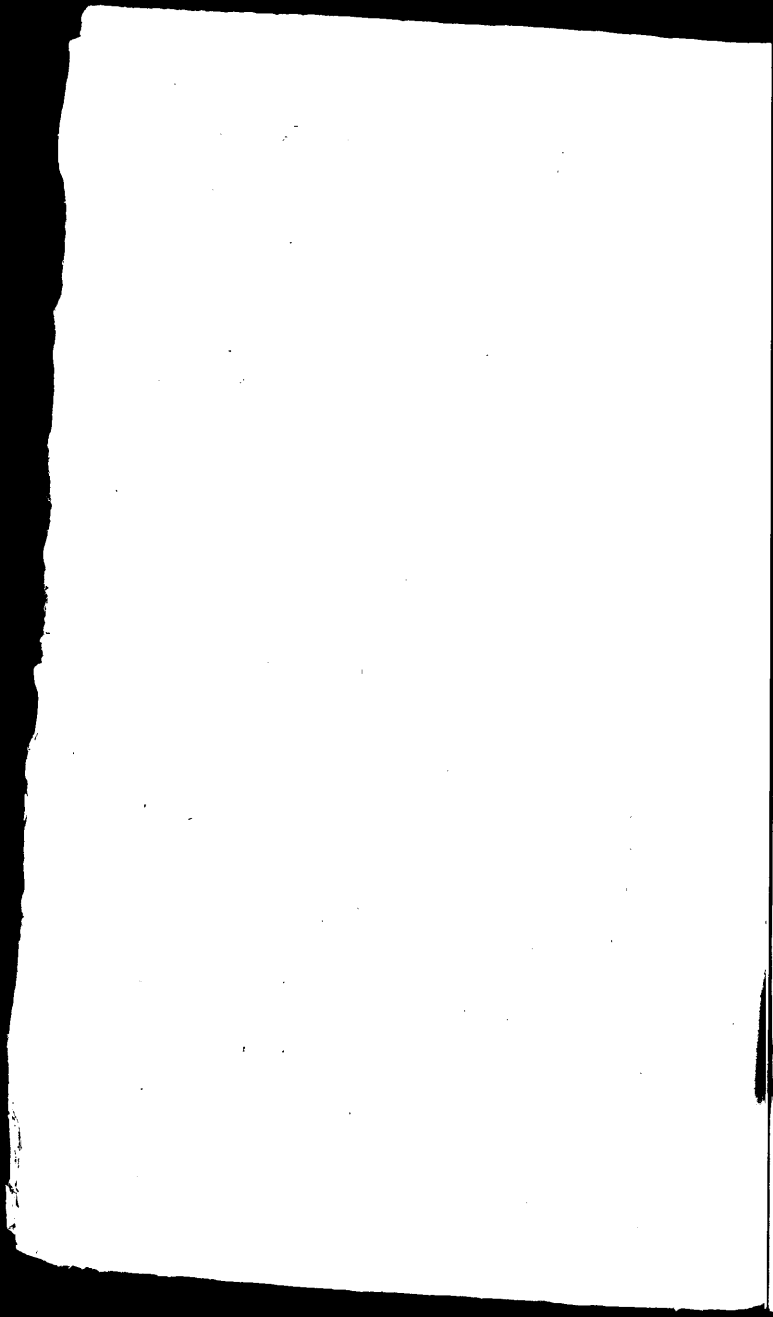


ON Y A JOINT LE DISCOURS DE
M^r. MATHON DE LA COUR,
Auquel le Prix a été decerné.

A L E I D E ,
C H E Z S. E T J. L U C H T M A N S ,
M D C C L X X X I X .

Ex Bibliotheca RUINKENIANA.

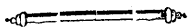
ACAD. LVGD





DISCOURS

Sur les meilleurs moyens d'exciter & d'encourager le Patriotisme dans une Monarchie, sans gêner ou affoiblir en rien l'étendue de pouvoir & d'exécution, qui est propre à ce genre de Gouvernement.



Seroit-ce témérité, Messieurs, si, né Républicain & n'ayant obéi qu'en voyageant aux loix d'un Monarque, j'entreprendois de répondre à cette Question, & j'osois aspirer à la couronne offerte? Je me flatte que vous n'en jugerez pas ainsi. Et en effet, quand on a tâché de dépouiller son esprit des préjugés qu'il contracte si aisément dans l'enfance & la jeunesse; quand on a parcouru les annales du monde; quand on a consulté le livre, bien plus précieux encore, de l'expérience; il faudroit avoir peu profité de ces instructions réunies, si l'on n'étoit parvenu à se convaincre, que chaque espèce de Gouvernement a ses mérites aussi bien que

ses défauts; & qu'on peut vivre heureux sous le sceptre d'un seul, comme sous les loix que dicte une Nation entiere, ou qu'imposent des Magistrats qui la représentent. Et pourquoi le Républicain, assez peu partial pour croire à cette verité, ne feroit-il pas en état de prononcer sur le Patriotisme dans une Monarchie? Ne le fera-t-il pas même plus que celui qui, n'ayant jamais entendu que le nom de maître, tremble à chaque instant, que son zèle pour le bien de la Patrie ne dégénere en desobeissance, ou ne soit traité de révolte.

Avant d'entrer en matière, je serai obligé de discuter quelques points, qui serviront de base au but principal de ce Discours.

Qu'est-ce qu'une Monarchie? Cette question n'est pas superflue ici: car il s'agit de fixer les limites entre la Monarchie & le Despotisme. Sous ce dernier le Patriotisme n'existe point. L'Homme assez infortuné pour avoir vu le jour, ou pour vivre sous des Princes qui ne souffrent point d'entraves à leur pouvoir; dont la seule volonté fait toute a raison d'état; qui se rient des Loix fondamentales, hormis de celles renfermées dans les mots *d'ordonner* & *d'obéir*: l'homme, dis-je, assez infortuné pour se trouver sujet de tels Princes, peut aimer son pays natal, comme chaque sauvage aime le sien; en préférer le climat, le sol, les productions à ceux de toute autre terre; se plaire aux mœurs

qu'on lui a fait adopter dès son bas âge ; & qu'il ne retrouve que chez lui ; chérir enfin le lieu qui réunit ses plus chères relations ; il ira même plus loin encore. Si celui qui remplit le trône s'est illustré par des conquêtes ou par des actions généreuses, il s'honorera d'un tel maître ; il croira voir une partie de la gloire du Souverain rejaillir sur le sujet ; son imagination exaltée le portera peut-être à ne jeter qu'un oeil de dédain sur ceux qui ne sont pas chargés d'aussi brillantes chaînes, que celles qu'il porte. Si, par un bonheur infiniment plus rare, le Despote se regarde comme le père de son peuple, s'il n'en sépare pas les intérêts des siens : il aimera ce Prince, il se félicitera de vivre sous son empire, il plaindra la foule de ses semblables, qui ne partagent pas avec lui ce précieux avantage. Encore, l'homme né sous un tel Gouvernement, s'il a le cœur bien placé, nourrira pour ses concitoyens des sentimens plus vifs que ceux qu'inspire la simple humanité. Particulier, il leur donnera l'exemple de soumission, de zèle ; Magistrat ou Ministre, il remplira avec ardeur les vues salutaires de son Maître ; il adoucira, autant qu'il fera en lui, ce qu'il pourroit y avoir de dur, de sévère dans les ordres qu'il reçoit ; il suppléera à tout le bien qu'il ne lui est pas commandé de faire, & il n'aura d'objet plus cher à remplir que de travailler efficacement à la prospérité

de l'Etat, & au bonheur de ceux qui en forment les membres.

Mais, qu'il y a bien loin encore de tout cela au Patriotisme ! Cette vertu exige une Patrie, & il n'en existe pas sans Constitution établie : il lui faut un Roi & des Sujets, & non un Maître & des Esclaves. Comment seroit-il possible de m'attacher à une forme de Gouvernement, où je n'aurois rien à moi ? où la cruauté, le caprice, la cupidité d'un Souverain ou d'un Ministre pourroient à chaque instant m'enlever mes biens, ma liberté, ma vie ; où une tendre épouse, une fille chérie ne seroient plus dans mes bras à l'abri de leurs desirs impurs ; où la moindre opposition m'exposeroit à tout le poids de leur vengeance ; où, en un mot, je ne ferois que l'usufruitier de ce que je possède, tandis que la propriété en appartiendrait uniquement au Despote ? Puis-je avoir un moment de tranquillité ou de sûreté dans une situation aussi peu conforme à la Nature ? Le regne d'un bon Prince, il est vrai, donnera pour quelques années, du relâche à ma crainte : mais que la durée de ce relâche est précaire ! Le Titus est mortel, & un Domitien qui lui succède peut replonger l'esclave dans toutes les horreurs de son état. Encore, combien le meilleur Prince n'est-il pas en butte à de fausses informations & à des conseils trompeurs ! Enfin, aimer un tel Gouver-

nement, c'est avoir l'ame basse & servile, c'est se plaire à ce que le Ciel courroucé peut envoyer de plus redoutable à un peuple. La raison & le sentiment s'accordent bien plutôt à faire désirer un changement de constitution aux habitans de tout Pays où regne le Despotisme; & leur Patrie, par conséquent, dans le sens que j'attache à ce mot, est plutôt pour eux un objet d'aversion & d'effroi que d'amour, jusqu'à ce que ce changement se soit opéré.

Il en est tout autrement dans un Etat Monarchique. Ici le pouvoir suprême est également confié à un seul: mais le sujet, en le lui confiant, ne lui a pas cédé en même tems le droit de lui arracher ses biens, à moins qu'il n'y ait consenti par lui-même ou par ses Représentans; ni sa vie ou sa liberté, sans que des juges légitimes l'y aient condamné, selon des loix connues & publiées avant le crime. Ces deux conditions sont essentielles, pour qu'un Etat puisse être dit Monarchie, & ne tombe pas dans la classe des Gouvernemens despotiques: mais aussi dès que ces conditions existent, & se remplissent, il y a une Constitution, une Patrie, un motif de Patriotisme. Le sujet n'ignore pas qu'en se soumettant à un Chef, il a renoncé à une portion considérable de sa liberté naturelle, mais il balance cette privation volontaire contre les avantages de l'état social, & il trouve que ceux-ci l'empor-

tent sur l'autre : il n'ignore pas non plus que dans les Républiques le Citoyen a moins perdu que lui de cette liberté primitive ; mais il s'en voit dédommagé par un plus haut degré de sûreté contre les invasions d'un agresseur ; il est moins en bute aux factions & aux guerres civiles, qui désolent si souvent le Républicain, & il admire chez lui un degré de vigueur dans l'exécution, qu'il cherche inutilement ailleurs ; enfin il est convaincu que les grands Etats ne sont pas faits pour être gouvernés par des rénes multipliées. Il y a du moins dans sa Patrie des loix, auxquelles son Souverain & lui doivent le même respect ; ses Représentans (n'importe sous quel nom) s'opposent d'ailleurs au Prince, quand celui-ci voudroit le priver arbitrairement de sa propriété ; des Juges sûrs & connus écoutent du moins ses plaintes, le garantissent de toute oppression, & ne le condamnent que quand il a violé des Loix, auxquelles il avoit juré de se soumettre. Je sçais qu'on peut nommer tout ceci précaire ; que les moyens ne manquent pas à un méchant Prince de se rendre maître de la voix des Représentans, comme de l'intégrité des Juges ; que même, en ne s'écartant pas de ces loix fondamentales, il peut faire à son peuple un mal infini. Mais le Gouvernement républicain est-il donc toujours à l'abri de ces desordres ? N'a-t-on pas vu de grands hommes, au sein d'une puissante

Monarchie, mépriser les offres, braver les menaces du maître, quand la conscience & l'honneur l'exigeoient. N'y a-t-il donc pas dans ces Etats, comme ailleurs, des remèdes à opposer aux maux politiques? Enfin aussi long-tems qu'il faudra des hommes pour établir & pour administrer une forme de Gouvernement quelconque, s'en trouvera-t-il une qui ne se ressente de leurs imperfections & de leurs vices?

Mais s'il n'existe point d'Etat monarchique, où le sujet n'ait plus d'une raison d'aimer sa Patrie, ces motifs se multiplieront en proportion des moyens que l'on trouvera d'y perfectionner la Constitution; c'est à dire de porter au plus haut degré la liberté du Citoyen, sans que par là il soit privé des avantages qu'il a sur ceux qui obéissent à plusieurs Maîtres.

Je viens à une seconde question: *Quelle est la nature du Patriotisme dans une Monarchie?* Quand on aime sa Patrie, le premier, le plus cher des devoirs est d'en préserver la Constitution intacte, & de la garantir, autant qu'il est possible, de tout changement. C'est là la base de toute espece de Patriotisme, dans les Monarchies, comme dans les Republiques. Il n'y a, nous l'avons déjà dit, il n'y a queles esclaves d'un Despote qui puissent trouver un intérêt réel à secouer le joug qui les presse. Il peut s'être glissé des fautes dans la Constitution: mais souvent il y a moins de danger à les souffrir pa-

tiement, comme on en agit avec les autres maux inévitables de la vie, qu'à vouloir y porter remède. La Monarchie suppose un pacte fondamental entre le Roi & ses sujets; ce pacte ne peut être changé que du consentement des deux parties; & celle qui le fait de son propre chef, & qui par conséquent se sert de la force pour y parvenir, est injuste. Or, le Patriotisme & l'injustice ne peuvent avoir rien de commun ensemble. Le seul cas qui autorise du changement dans la Constitution de la part du peuple, c'est lorsque celui-ci, après l'extinction d'une maison régnante, rentre de nouveau dans son état primitif, & prescrit alors à une nouvelle famille, à laquelle il confie la couronne, les conditions qu'il lui plaît, ainsi que dans une Monarchie élective cela peut se faire, après la mort de chaque Souverain, envers celui qu'on nomme pour le remplacer.

Avec la Constitution établie le Patriote de l'Etat monarchique aime son Roi. Ce n'est pas qu'un mauvais Prince puisse jamais prétendre quelque empire sur les cœurs de ses sujets; il n'y a que la vertu & la fidélité inviolable à remplir les devoirs du trône qui soient en état de concilier au Souverain & de lui garantir cet attachement si précieux pour une ame bien née. Mais en méprisant l'homme il est possible d'aimer le Roi. Je m'explique. Le Patriote doit préférer pour Maître le Prince régnant à toute autre per-

sonne que ce puisse être; parceque tout changement de Souverain entraîne d'ordinaire les suites les plus funestes. Où il y a une succession établie, là on a jugé, en la formant, que la certitude immuable de l'individu qui doit regner, l'emportoit sur les maux que pourroit causer dans la suite le gouvernement d'un homme foible ou méchant. Dans les Monarchies électives on a jugé de même, en choisissant le Prince regnant, qu'il étoit plus propre que tout autre à remplir les vues de la nation; & par conséquent on ne peut y rompre non plus avec justice les engagements qu'on a pris avec lui; outre que les inconvéniens d'une nouvelle élection sont si redoutables, qu'on ne doit pas les multiplier sans nécessité.

A cet amour du Souverain se joint l'obligation indispensable de lui obéir. Le peuple a confié le gouvernement de l'État à une seule personne, soit en la nommant directement, soit en établissant une succession qui un jour l'appellerait au trône; il a donc placé en même tems une confiance sans bornes en sa sagesse ou dans le bien qui résulteroit de son regne: confiance qu'il n'est pas juste de lui enlever sans les raisons les plus graves. D'ailleurs, l'équité veut qu'on suppose, que celui qui donne des ordres ne le fait pas sans de bonnes raisons; qu'il connoit mieux qu'aucun de ses sujets les vrais intérêts de la Nation,

puisque ceux-ci ne voyent les choses qu'en détail, tandis qu'un seul regard lui en découvre l'ensemble; & puisque les Cabinets des Princes ses voisins lui sont plus aisément & plus sûrement ouverts, qu'ils ne le sont ou qu'ils ne peuvent l'être à quelque particulier que ce soit. Enfin, à l'exception des cas auxquels nous reviendrons, on lui a juré obéissance, & on ne peut violer sans crime ce serment solennel.

Mais l'essentiel du Patriotisme est de concourir au bien de la Patrie & au bonheur de ceux qui en forment les membres. Il seroit inutile de le prouver. On n'aime que foiblement un objet si l'on ne s'étudie à en augmenter le bien-être, s'il en coûte encore au cœur de faire des sacrifices pour y parvenir. Aucun état parmi les sujets d'un Royaume n'offre des raisons de s'y soustraire: depuis le laboureur jusqu'au Ministre, depuis la jeunesse jusqu'à l'âge le plus avancé, femmes & hommes; la Patrie a des droits sur tous. Les travaux des uns, les talents, l'industrie, la sagesse des autres, l'opulence des Riches, la vertu, les mœurs, la bienfaisance de qui que ce soit sont autant de tributs indispensables qu'on ne peut lui refuser. Remplir fidèlement tous ses devoirs sociaux, & en particulier ceux du poste dans lequel on se trouve placé; avoir plus en vue l'utilité publique que l'intérêt personnel; éclairer ses concitoyens & les rendre meilleurs; leur faciliter les

moyens de se nourrir, de s'instruire, de vivre à leur aise ; écarter d'eux les maux & les disgrémens de la vie, ou les soulager dans ceux qu'il n'est pas possible d'éviter entièrement ; communiquer au public tout ce qu'on croit pouvoir tendre à faire fleurir le commerce, perfectionner les manufactures, encourager l'art du Cultivateur, faire cesser les maladies épidémiques ; enfin tout ce que l'étude jointe à la reflexion suggère d'utile pour le bien général ; rendre l'emploi de ses revenus, & surtout le superflu de ses trésors, aussi avantageux pour l'Etat & pour ses membres, que les circonstances le permettent : voilà une foible esquisse des principaux devoirs du Patriote, qui seuls, si l'on vouloit les développer, rempliroient des volumes de morale. Quelle tâche surtout est imposée à ceux, à qui le Souverain a confié une partie de son autorité, ou l'exécution de ses ordres ! Ils sont, pour ainsi dire, Princes & sujets à la fois ; ils ont les devoirs de l'un & de l'autre à remplir ; & si le citoyen ignoré n'a souvent que de stériles souhaits à offrir à sa Patrie, le Ministre & le Magistrat ont des moyens si multipliés de repandre des bienfaits sur le peuple, que les négliger ce n'est pas seulement méconnoître les douceurs de la bienfaisance, c'est se rendre encore l'ennemi de sa Patrie.

Y auroit-il pourtant des cas, où le *Patriotisme* pourroit gêner ou affoiblir l'étendue de

pouvoir ou d'exécution qui est propre au Gouvernement monarchique ? Cette vertu, dont une des plus grandes bases est fondée sur le respect pour les loix d'un Monarque, justifieroit-elle quelque fois l'opposition, la résistance? On sent que je ne parle pas ici du refus d'obéissance à des ordres, que la conscience de tout homme ami de la vertu lui défendrait d'observer; le Souverain le plus despote ne peut changer les loix éternelles que l'Etre Suprême a gravées dans nos cœurs. Mais il s'agit ici plutôt d'une résistance politique; il s'agit de décider si, d'après les principes que nous avons posés, le Patriotisme n'exige pas que des ordres, par lesquels le Prince s'écarteroit des loix fondamentales du Royaume, ou romproit le pacte qui existe entre lui & ses sujets, ne soient point respectés, & si, par là même, le Gouvernement monarchique ne perd pas les avantages de pouvoir & d'exécution qu'il a sur les Républiques.

Proposé de la sorte, ce Problème n'est pas bien difficile à résoudre. Le Patriote aime la Constitution établie; donc toute volonté du Souverain, qui s'en écarte, n'est plus une loi pour lui. Et la Monarchie ne perd rien par là de son excellence, puisque de tels ordres ne sont plus ceux d'un Monarque mais d'un Despote, & que le peuple en établissant la forme du Gouvernement les a jugé contraires à son bien-être. Mais voici la difficulté. Le Roi & le peuple

font les deux parties contractantes du pacte fondamental: quand on accuse le premier de le violer, il n'en convient pas, & il ne lui manque ni raisons ni prétextes pour justifier sa cause. Le peuple ou ses Représentans ne pensent pas comme lui, mais ils sont juges & parties à la fois. Tandis qu'on négocie & qu'on discute, le pouvoir du Prince (qui du moins peut avoir raison aussi bien que ses sujets) ne perd-il pas de son énergie, & l'exécution de sa promptitude? N'iroit-on pas accumuler les doutes sur la légitimité de chaque loi, qui dans la suite émaneroit du trône, aussitôt qu'elle déplairoit aux sujets? Ne vaudroit-il pas mieux que ceux-ci commençassent par obéir, & qu'ensuite on agît les scrupules qui se feroient élevés en eux? Je n'hésite point de répondre à tout cela par la négative. Quand j'ai jugé l'existence des loix fondamentales essentielles à la Monarchie, je n'en ai pas admis d'autres que celles qui sont expressément stipulées; ainsi que par là même les cas de doute ne sont pas si fréquents, que quelque peu de délai, lorsqu'ils se présentent, pourroit nuire si excessivement à l'autorité du Monarque. Si c'est un seul individu, ou une partie plus ou moins grande de la nation, qui se croit lésée, il est naturel qu'avant d'obéir ils versent leurs plaintes dans le sein de ceux qui les représentent. Ceux-ci, quoiqu'ils aient à défendre les droits des Citoyens, ne peuvent

être censés pour cela aussi aveuglement dévoués à ce parti, qu'on leur supposât sans cause le but de miner la Constitution, ou que leur décision en pareil cas dût toujours paroître suspecte; ils sont l'appui du Prince comme celui des sujets. Si c'est le peuple entier qui se trouve lésé, & qu'en conséquence il refuse d'obéir, il est vrai qu'il est juge dans sa propre cause: mais, non seulement une Nation entière est moins sujette à se tromper en défendant ses droits, que la seule personne de Monarque en étendant ses prérogatives; il faut encore considérer que le peuple a existé avant le Roi, que c'est lui qui s'est donné un Maître, avec lequel il a formé un contrat pour son propre bonheur, qu'alors il a fixé telle Constitution, qui lui a paru la plus conforme à son état, & l'on m'avouera aisément, qu'en cas de doute il est plus naturel que le peuple soit l'interprète des conditions qu'il a prescrites à son Prince, que de faire résider ce pouvoir dans les mains de celui-ci, puisqu'il n'y a point de tiers qui puisse s'en arroger la décision. S'il est toujours nuisible pour un Etat, qu'une des parties contractantes échange la Constitution, comme nous l'avons prouvé, un peuple entier peut-il être supposé méconnoître à tel point ses intérêts que d'y aspirer, tandis que rien n'est si commun que de voir un Prince ambitieux sacrifier les siens à des biens imaginaires. Les Sujets réunis me

paroissent donc, dans le cas dont il s'agit, devoir l'emporter sur le Monarque. Supposé même que la chose publique pût quelque fois perdre par là, elle gagne infiniment d'un autre côté, par la facilité avec laquelle ses loix fondamentales seront d'ordinaire observées.

Au reste je n'ai pas besoin de développer plus amplement ces principes, que la matière que je traite m'ordonnoit seulement d'indiquer. Le Patriotisme d'un particulier ou d'une partie de la Nation se borne ici à refuser l'obéissance jusqu'à ce qu'ils aient fait des représentations. Si le Prince insiste, & que ces individus ne trouvent point d'appui dans le corps de la Nation, il ne leur reste qu'à plier, & ils n'ont plus aucun droit de résister, le Roi n'ayant pas fait de contrat avec une partie de ses sujets, mais avec le peuple entier.

Il en est autrement à l'égard de celui-ci, quand un Monarque, n'écoutant ni les représentations les plus justes & les plus répétées, & n'ayant aucun égard à la médiation implorée d'un Etat voisin, s'avise d'user de violence pour se faire obéir. Ils font connus ces exemples funestes, mais instructifs, où une Nation a soutenu ses droits le glaive à la main, où même elle a déclaré son Souverain déchu du trône, comme ayant rompu de son côté le pacte entre lui & ses sujets. Que dis-je ? ces peuples auroient méconnu jusqu'au nom même de Patriotisme, s'ils eussent

patiemment souffert que le Monarque s'érigeât en Despote. Mais on se tromperoit fort, si l'on vouloit conclure de là, que la moindre injustice d'un Souverain, le moindre écart des loix fondamentales fussent pour autoriser ses sujets à se degager des liens qu'ils ont formés avec lui. Les contrâts entre particuliers finissent-ils donc, quand une des parties contractantes s'écarte dans un objet de peu de conséquence des articles qui les composent? Non, il n'y a que les cas les plus graves, qu'un abandon entier des devoirs du Prince, qu'une obstination suivie & invincible de sa part, qu'une violation des conditions essentielles du pacte, qui puissent permettre de telles extrémités.

Je me hâte d'en venir à la seconde partie de mon Discours, qui doit contenir les meilleurs moyens de faire naître & d'encourager dans une Monarchie ce Patriotisme, dont j'ai tâché jusqu'ici de peindre la nature.

On m'accusera peut-être de n'avoir rien dit, en traitant cette Question, qui n'ait été dit cent fois avant moi. Mais outre que toute manière n'admet point de nouveautés, je demande, si tous les moyens connus de produire la vertu dont il s'agit ont été mis en œuvre. Quatre motifs portent les hommes aux bonnes & grandes actions: le goût, le devoir, l'intérêt & l'honneur. De là naissent quatre regles gé-
nérâ-

nérales que j'applique à mon sujet. 1. Faites enforte que les citoyens d'une Monarchie prennent du goût pour le Patriotisme. 2. Donnez leur une idée nette de leurs devoirs en général, & de celui-ci en particulier. 3. Récompensez les actions Patriotiques. Et 4. tâchez de mettre le Patriotisme en considération.

La première de ces Regles, quand on en exclut ce qui appartient plus directement aux autres, revient à ceci. Rois, gouvernez tellement vos peuples, qu'ils puissent se persuader que vous aimez vous même la Patrie, & donnez leur l'exemple de Patriotisme. C'est là la base générale de tout l'édifice. Comme j'ai prouvé tantôt que le sujet d'un Despote ne peut être attaché au Gouvernement de son Pays, ainsi dans une Monarchie le Patriotisme ne deviendra qu'un stérile devoir, pratiqué uniquement par des ames au-dessus du vulgaire, aussi long-tems que les sujets ne s'assureront pas que le Roi & ses Ministres ont eux-mêmes le bien public en vue. Quoi! je verrois un Prince, ne songeant qu'à ses plaisirs, ou sacrifiant à son ambition les biens & la vie de ses sujets; je verrois des Ministres, qui n'ont d'autre but que de rester en place, & de flatter les défauts & les caprices de leur Maître, & qui font tous les jours l'abus le plus insigne de leur pouvoir; je verrois les meilleurs plans échoués, les citoyens les plus instruits & les plus vertueux écar-

tés, les emplois lucratifs confiés à des ignorans, dont le rang, la protection ou la bassesse ont sçu les obtenir; je verrois en un mot une Cour, où toute vertu patriotique est couverte de ridicule, & où l'intérêt particulier a établi son trône sur les débris de l'amour du bien général: & je ne serois pas découragé de celui-ci! C'est peu connoître les hommes que d'exiger le Patriotisme dans un Royaume, où le Souverain ne le possède pas, & par conséquent n'en donne pas l'exemple. Faites voir au contraire à vos peuples que vous les aimez, que vous voulez leur bien; prouvez-le dans chaque partie de votre administration: & bientôt ce sang généreux, poussé du cœur dans toutes les veines de l'Etat, repandra la vie & la vigueur par la machine entière.

Donnez à vos peuples une idée nette de leurs devoirs: voilà une seconde règle, qui suppose déjà que la première a été mise en œuvre. Car un Gouvernement insoucieux, ou n'ayant que de mauvais desseins, loin de penser à l'instruction des sujets, écartera plutôt ce qui pourroit les rendre attentifs à la manière dont on les conduit, à l'idée d'une Patrie; les distraira par des spectacles & des plaisirs; voudra les rendre enfin semblables à lui-même. Il s'agit donc seulement de sçavoir ce qu'un Roi patriote peut faire pour communiquer cette

qualité à son peuple par la voye de l'instruction.

Je dis en premier lieu ; il faut qu'il leur donne une idée nette de leurs devoirs en général. Qu'on ne s'étonne pas de voir mêler la Religion dans ce Traité ; elle n'y est point étrangère. Ni la force de l'exemple , ni l'espoir d'une récompense , ni la gloire avec tout ce qu'elle offre d'enchantement , ne formeront jamais d'aussi solides Patriotes qu'une piété sincère & qu'une saine morale. Tâchez de faire de vos sujets des amis zélés de la vertu , & vous en ferez autant d'amis de leur Patrie.

Pour cet effet , qu'on ne se contente pas simplement d'enseigner à la jeunesse les dogmes de la Religion ; qu'on y ajoute comment ils concourent tous à leur prêcher une vie belle & vertueuse. Qu'on leur développe avec précision ce que l'Être Suprême & leurs semblables ont droit d'exiger d'eux , ainsi que les devoirs auxquels ils sont tenus envers eux-mêmes. Qu'on expose au plus grand jour les puissants motifs , qui tendent à les y engager ; telle qu'une reconnoissance sans bornes qu'on ne peut refuser à celui dont on tient tout ; telle qu'une persuasion fondée , que les loix de la Religion sont plutôt des instructions paternelles conformes au vrai bonheur des hommes , que les ordres d'un Maître dur & sévère ; telle encore que la jouissance de cette joye pure & indépendante de tout objet extérieur , qui est la com-

pagne inféparable de la vertu, & qui seule peut balancer les plus rudes sacrifices ; tel enfin qu'un avenir délicieux ou terrible, selon qu'on peut espérer une récompense ou qu'on doit craindre une punition. Que surtout l'on ne leur dissimule point que ce n'est pas être vertueux de briller dans la pratique de tel ou tel devoir & d'en négliger d'autres : mais que l'omission volontaire d'un seul est, pour ainsi dire, un abandon général du reste.

Pour répandre, le plus généralement possible, toutes ces vérités avec les règles que la morale prescrit, le Gouvernement devrait s'engager à récompenser ceux qui les auroient exposées avec le plus de clarté (en évitant d'être ou trop diffus ou trop superficiel) & qui en auroient fait sentir la nécessité avec le plus de force dans un livre, que le Prince feroit imprimer ensuite à ses frais, & dont les Curés du Royaume, en en recommandant vivement la lecture, seroient tenus de faire la distribution dans chaque famille : du moins il faudroit rendre l'acquisition d'un tel ouvrage aussi peu onéreuse qu'il seroit possible. Je ne parle pas ici des Livres sacrés, par ce que ma réponse à la Question proposée doit être applicable à toute Monarchie. Là, où le Christianisme domine, on ne négligera pas sans-doute de donner à cette source intarissable de piété & de vertu le plus grand degré de publicité. Le Gouvernement

devroit prendre également soin, que les sermons ne fussent pas la partie la plus négligée du culte public, & que les mêmes objets, dont je viens de parler, fussent traités en chaire ou successivement, ou dans leur aimable ensemble; qu'on y évite la controverse, & qu'on n'y touche jamais aux dogmes, sans en faire voir l'influence sur les mœurs. Même les connoissances & la conduite du Clergé (car ici l'on ne sauroit remonter trop haut) devroient être un objet réel de l'attention du Souverain, & il ne faudroit jamais élever un Ministre de la Religion à un poste plus éminent que celui qu'il occupe, à moins qu'il ne se fut distingué à ces deux égards: car quel sera l'effet de toutes ses exhortations, si la morale qu'il pratique est différente de celle qu'il prêche? & de quel front osera-t-il proposer les sublimes vérités de la Religion qu'il enseigne, si, par une étude constante, il n'a pas appris à les mettre à l'abri de toute exception. Dans les Universités il ne faudroit confier la chaire de Morale qu'à un homme qui aux plus grandes lumières réuniroit la probité la moins suspecte, & ce seroit surtout d'après ses témoignages qu'on se régleroit, pour admettre ses disciples au service des autels.

Pour rendre la véritable science de l'homme encore mieux connue, & faire qu'elle fut plus généralement pratiquée, des Sociétés philantro-

piques pourroient proposer annuellement des questions qui y feroient relatives, & adjudger des prix à ceux qui les auroient traitées d'une maniere fatisfaisante; elles pourroient auffi récompenser des Ministres, des Maîtres, des Parents, qui auroient le mieux réussi à former leurs élèves ou leurs enfants à la vertu.

La liberté de la presse devoit être auffi peu restreinte, qu'une saine police le jugera convenable. Moins on assujettira les personnes éclairées à des censures tédieuses & décourageantes, plus on verra de génies éclore; plus chaque vérité sera exposée au grand jour, plus il y aura de moyens de s'instruire; & s'il n'est pas toujours possible d'éviter que dans les champs de la Religion l'yvraye se repande & s'élève avec la bonne semence, qu'on y oppose que les meilleures choses dans ce monde sont mêlées d'imperfections; & que jamais la vérité ne s'est montrée plus triomphante, qu'après avoir été attaquée par toutes les armes du mensonge.

Le Théâtre encore, dans les mains d'une sage administration, pourroit être ici d'une grande utilité, en produisant successivement devant les yeux d'une Nation des actions belles & dignes d'être imitées. Mais, avant tout, il faut écarter de la Scène toute Pièce licentieuse, ou dont le but renverseroit d'un côté ce qu'on a tâché d'établir de l'autre; & que ce ne soit pas de la bouche des Laïcs qu'on

entende les maximes sacrées d'une Héroïne de la vertu.

Après tout ce que je viens de dire des devoirs en général, il fera facile d'en faire l'application au Patriotisme en particulier. Que les Rois fassent donc comprendre à leurs sujets, que, sans posséder cette qualité, l'on n'a aucun droit au titre d'homme vertueux; que le bien-être d'un seul doit toujours céder au bonheur de toute une Nation; que les hommes, en se réunissant en société, n'ont eu aucun autre but que leur plus grande prospérité, & que par conséquent ils se sont engagés, en effet, à y travailler de toutes leurs forces; que la sûreté & tous les avantages, dont on jouit sous une sage administration, exigent un retour généreux des hommages du Citoyen, & le développement de toutes ses facultés; que le peuple ayant des droits sur le bien qu'il est au pouvoir de chaque membre de la Société d'opérer, vouloir s'y soustraire, quand on y est appelé, c'est renoncer aux avantages qu'on en retire, lorsque la Patrie l'exige d'un autre.

Que la nature & l'étendue de ce devoir, avec ses preuves & ses motifs, soient encore quelquefois proposées en chaire, & consignées dans des ouvrages qu'on répandra dans la Nation. Qu'on lui donne toutes les lumières nécessaires sur l'Histoire & la Constitution de l'Etat, &

qu'on l'instruise surtout de l'intérêt qu'elle a de maintenir celle-ci. Que les exemples célèbres de Patriotisme, ceux principalement qu'offrent les annales de la Patrie, soient rendus familiers à la jeunesse & au peuple; qu'on en choisisse surtout de tels qui ne laissent aucun doute, qu'un amour raisonné du bien public, & non une vaine gloire ou la soif de l'immortalité, aient été l'ame de l'action. Que le Théâtre national soit ici une école instructive, & qu'on récompense les Auteurs qui se seront distingués par des Drames de ce genre. Enfin, qu'on permette à chacun d'écrire avec une respectueuse hardiesse sur tout ce qui regarde les loix de l'Etat, sur la forme de l'administration & sur les défauts qu'il y observe. Toute gêne, imposée au sujet sur cet article, ne peut qu'indiquer une mauvaise cause de la part du Gouvernement, & ne sert qu'à éteindre l'esprit de Patriotisme. Mais aussi, que celui qui abuse de cette liberté, pour exciter à la revolte, ou pour d'autres mauvais desseins, soit jugé & puni selon toute la sévérité des Loix.

Qu'il sera doux au sujet, qui aura profité des leçons reçues de tant de parts, de pouvoir se féliciter vers la fin de sa carrière, d'avoir rempli avec toute la fidélité, dont il étoit susceptible, les devoirs d'homme & de citoyen; & de n'avoir d'autres fautes à se reprocher que

celles que rendent excusables la foiblesse & les bornes des facultés humaines ! Qu'il sera doux alors à celui qui, quoiqu'un Gouvernement injuste dédaignât de féconder ses vues salutaires, n'en a pas moins poursuivi son cours, de pouvoir se dire. J'ai vécu sous un Prince, qui n'aimoit pas son peuple, sous des Ministres qui, corrompus eux-mêmes, méprisoient la vertu & le vrai mérite dans les autres. Tout ce qui m'a environné étoit fait pour me décourager du bien, & pour éteindre en mon ame l'amour de la Patrie. Si je m'étois laissé entraîner avec la foule, j'aurois obtenu comme elle des honneurs, de la fortune, des emplois ; en m'y refusant je n'ai essuyé que des railleries & des insultes. L'intrigue a su faire rejeter tout ce que je proposois d'évidemment utile, tandis que des projets, dont l'intérêt particulier des auteurs étoit le seul motif, ont été reçus avec empressement. Ma conscience a toujours fait ma consolation, & je ne puis du moins m'accuser d'avoir concouru au malheur de mes semblables. C'est ailleurs que je dois attendre la récompense de mes vues bienfaisantes & désintéressées.

Mais hélas ! que les cas sont rares, où l'on agit uniquement par devoir, quelque noble & sage que puisse être ce motif ! Il faudra donc encore, pour faire naître & encourager le Pa-

triotisme dans une Monarchie, que le Souverain récompense autant qu'il peut les actions que cette vertu a fait éclore, & qu'il tâche de la mettre en considération parmi ses sujets.

Je ne puis séparer ces deux regles, qui me restent encore à traiter : car comment des qualités, une conduite que le Prince honore de sa protection, qu'il encourage par tout ce qui est capable de flatter les hommes, ne deviendroient-elles pas chez un peuple des objets d'estime & d'ambition ? Comment aussi distinguer toujours les récompenses pécuniaires de celles d'un autre genre ? Car une pension qu'on accorde à une personne de mérite, qui ne vit pas dans l'abondance, lui fait-elle moins d'honneur que le cordon qu'on offre à un Grand, lorsque l'un & l'autre se sont signalés par des actions également belles ?

Il ne fera pourtant pas nécessaire de faire l'énumération de tous les moyens, qu'un Prince, rempli d'un dessein aussi noble, peut mettre en œuvre pour y parvenir. L'imagination la plus féconde resteroit ici en défaut, & ne rendroit jamais ce catalogue complet. Le temps, les circonstances, le local, les mœurs d'une Nation : tout peut y influer, y apporter du changement, & en grossir la liste. En général qu'un Roi ne choisisse pour ses Ministres, pour ses

amis, &, s'il se peut, pour les courtisans même, que des hommes qui se sont distingués par quelque action patriotique, ou du moins qui sont reconnus capables d'en faire; & que ce ne soit qu'à des personnes de la même valeur qu'il confie les charges éminentes de l'Etat; qu'il ne néglige aucune occasion de rendre à quiconque aura bien mérité de la Patrie l'hommage de son approbation, de ses remerciemens, de sa louange, avec toute la publicité imaginable. Que les levers du Monarque, les gazettes de la Cour, des annales qu'on pourroit publier de tems en tems, soient en partie consacrés à cet usage; que les pensions, les ordres, les présents, les caresses soient sagement distribués; & que la libéralité du Souverain ne soit égalée alors que par la vertu du sujet. Les Portraits, les Bustes, les Statues des Héros du Patriotisme, placés dans des endroits publics; des Médailles, des Tableaux, des Bas-reliefs, des Inscriptions pour immortaliser leurs actions; le Revers même de la monnoye courante, dans de grandes occasions, changé à leur honneur; après leur mort des Funérailles publiques & aux dépens du Prince, des Mausolées superbes, des Oraisons funébres, prononcées par un Orateur habile: tout cela n'enflammeroit-il pas jusqu'aux âmes les plus glacées, & ne porteroit-il pas l'enthousiasme

me du bien public dans le cœur de chaque fujet ?

Les Provinces & les Villes du Royaume, qui ont produit des citoyens dignes de tels honneurs, doivent voir ériger dans leur fein les monumens que je viens de nommer, & qui en font fufceptibles. Mais ne pourroit-on pas les repéter, ou du moins rassembler tous les autres au centre de la Capitale dans un Palais uniquement confacré à la gloire des amis éprouvés de leur Patrie ? Ne pourroit-on pas dans ce temple de la vertu publique célébrer de tems en tems une fête folemnelle, où fe rendroient alors le Roi & la Nation, & où le chant, la poëfie & l'éloquence joindroient leur magique pouvoir à l'afpect de tant de trophées pour allumer dans l'ame de tous les auditeurs le défir d'en meriter de pareils ?

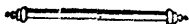
Encore une fois, le Prince n'a qu'à vouloir des fujets à qui la Patrie foit chère, & il en aura. Si fa propre imagination refuse de lui en fuggérer les moyens, d'autres ne manqueront pas d'y fuppléer. Mais que fera-ce, lorsque cette volonté n'exifte point chez le Monarque ? Rellera-t-il encore des reflources aux bons citoyens pour encourager dans d'autres le Patriotisme ? Elles font rares fans-doute, & ce n'ell qu'avec la plus grande circonfpection qu'il faut y recourir : mais il s'en

trouve pourtant. Je n'insisterai pas sur la nécessité de l'exemple, parceque sans celui-ci tout le reste devient inutile. Il faut aussi que ces sujets vertueux prêchent par des écrits & des discours, autant que le Gouvernement en accorde la liberté, le devoir que je traite & tous les autres devoirs de l'homme ; il faut qu'ils forment ou qu'ils protègent des établissemens propres à répandre l'instruction parmi le peuple ; il faut qu'ils récompensent, autant que leurs facultés le permettent, le mérite, par tout où ils auront la satisfaction de le rencontrer. Mais qu'ici la différence est grande des moyens d'un Roi à ceux de quelques particuliers ! Combien d'espèces de récompenses doit on encore en retrancher, qu'il n'est pas au pouvoir d'un sujet d'accorder ! Une Société patriotique, où l'on admectroit quiconque ne rougiroit pas de concourir au bien général, & d'y consacrer une partie de ses revenus, seroit ici du plus grand usage. Des récompenses offertes par une assemblée aussi auguste acquerroient un plus haut degré de valeur. Les Représentans de la Nation, pourvu que l'esprit de la Cour ne les eût pas gagnés, rempliroient les mêmes vues avec un effet moins équivoque encore.

Enfin, si le cas existe que le Monarque franchisse les bornes de son pouvoir, selon les

principes que j'ai posés tantôt, ce n'est pas encourager le Patriotisme que d'exciter les opprimés à la revolte; il suffit de ne pas leur laisser ignorer leurs devoirs & leurs droits; & de persuader aux timides de verser dans le sein de ceux qui représentent la Nation les plaintes auxquelles on les force de recourir.

MACTE VIRTUTE.



DISCOURS

S U R

LES MEILLEURS MOYENS

DE FAIRE NAÎTRE ET D'ENCOURAGER

LE PATRIOTISME

DANS UNE MONARCHIE.

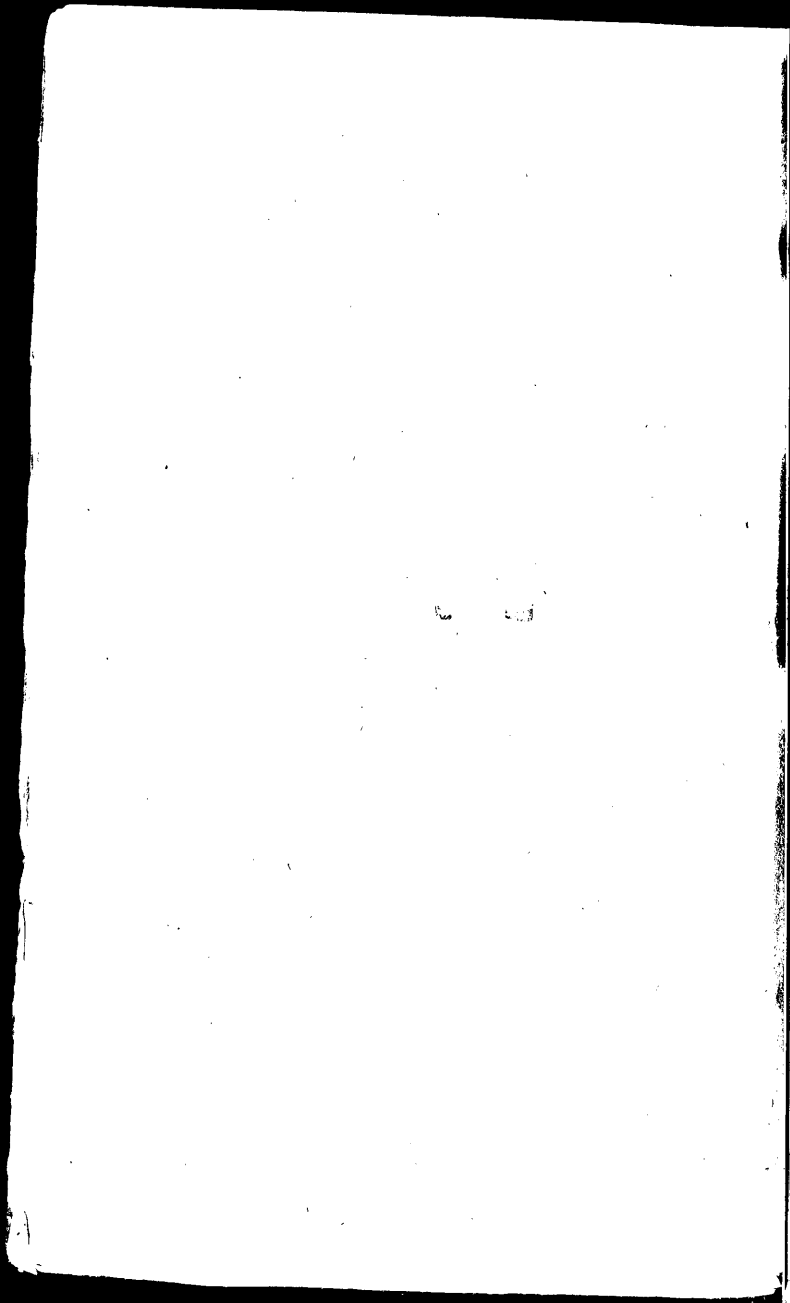
Qui a remporté le prix dans l'académie de Châlons-sur-Marne, le 25 août 1787.

PAR M. MATHON DE LA COUR,

Des académies de Lyon & de Villefranche, de la
société royale d'agriculture de Lyon, &c.

Montrez-moi mon vainqueur, & je cours l'embrasser.

DE CHAMFORT.





AVERTISSEMENT.

L'AUTEUR de ce discours, engagé à concourir par la beauté & l'importance du sujet, étoit loin de se flatter qu'il obtiendrait le prix, & la devise qu'il avoit choisie l'indique assez. Attaché sincèrement à la constitution de son pays, il n'a cherché à plaire qu'aux bons esprits, & n'a point cru devoir, aux dépens de la vérité, faire parade d'une fausse énergie. Il n'a point dit que pour exciter le patriotisme, il falloit que les monarchies devinssent des républiques, parce qu'il ne le pense pas, que ce seroit dire une absur-

dité, & intervertir la question proposée par l'académie. Il n'a point la présomption de croire que, dans un sujet aussi vaste, il ait tout dit, tout épuisé; il n'a pu que présenter des vues générales sur une mine riche & féconde, & indiquer les principales routes à prendre pour la mettre en valeur. C'est en suivant ces premières routes, qu'on peut, avec le temps, en découvrir toute l'étendue, & se mettre à portée d'en appercevoir de nouvelles.

Les peintres sont quelquefois fort embarrassés lorsqu'ils veulent saisir des physionomies si mobiles, qu'elles changent à chaque instant.

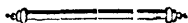
L'auteur s'est trouvé, pendant la durée du concours, dans un embarras assez semblable. Si la question en elle-même n'a pas changé de face, la convocation des notables & l'établissement des assemblées provinciales ont permis de l'envisager sous de nouveaux rapports. Depuis l'envoi du discours, les circonstances ont paru changer encore : mais l'auteur n'hésite pas à regarder ces assemblées comme le moyen le plus efficace de ranimer le patriotisme. C'est avec la conviction la plus intime & la confiance la plus ferme, qu'il osera, dans ce moment, prédire à ses compatriotes, que malgré tous

les efforts de la jalousie, les petitesse de l'amour-propre, les menées sourdes de l'intérêt, ces assemblées ne tarderont pas à régénérer la nation, à former de vrais citoyens, à les réunir tous dans un même esprit en les attachant à la chose commune, & à faire pour ainsi dire éclore à la fois le patriotisme & les grands talens, en leur offrant de dignes occasions de s'exercer.



DISCOURS

Sur les meilleurs moyens de faire naître & d'encourager le Patriotisme dans une Monarchie, fans gêner ou affoiblir en rien l'étendue de pouvoir & d'exécution, qui est propre à ce genre de Gouvernement.



Les premières instructions que nous recevons dans notre enfance, nous inspirent pour les vertus des républiques anciennes une admiration qui va quelquefois jusqu'à l'enthousiasme; des préventions qu'on pourroit appeler *anti-nationales* confirment trop souvent, dans cette disposition générale des esprits, ceux même qui semblent faits pour diriger les opinions publiques. Ce seroit un grand service à rendre aux nations, que de leur apprendre à peser dans une balance impartiale les inconvéniens & les avantages des divers gouvernemens, à s'estimer ce qu'elles valent, à apprécier leurs

ressources, & à jouir enfin du bonheur qui leur est propre. C'est dans cette vue, sans doute, qu'une société de savans & de sages a proposé, sur l'invitation d'un citoyen généreux, le sujet de prix dont je vais m'occuper. Ce choix étoit digne d'elle, & du soin qu'elle a eu, depuis son institution, de ne proposer que des sujets utiles à l'humanité. Puisse l'essai que j'ose offrir à l'académie, tout indigne qu'il est de ses couronnes, être reçu par elle du moins comme un gage de la vive reconnoissance que lui doivent les ames sensibles & les bons citoyens!

Pour asseoir mes raisonnemens sur une base plus sûre, je commencerai par examiner quels sont dans le cœur humain les sentimens qui disposent au patriotisme, ou qui constituent son essence. J'observerai sa nature & ses divers effets dans les républiques & dans les monarchies, dans les grands & les petits états, chez les nations anciennes ou modernes. Après cette sorte d'introduction, qui me paroît indispensable, j'indiquerai les moyens de faire naître & d'encourager le patriotisme dans les monarchies. Plus empressé de dévoiler des vérités importantes, que de songer aux formes de ce discours, je ne m'assujettirai à aucun autre ordre qu'à celui que le sujet même semble présenter. Les questions qui tiennent, comme celle-ci, au bonheur public & au sort

des nations, sont assez graves & assez intéressantes par elles-mêmes, pour qu'on puisse permettre à l'écrivain d'aller droit à son but, sans s'inquiéter de l'irrégularité apparente de ses divisions & de sa marche.

PREMIERE PARTIE.

L'ÊTRE suprême qui créa l'homme, imprima dans son ame ardente & sensible deux premiers sentimens, pour faire la règle de sa vie, & préparer l'existence des sociétés : *l'amour de soi*, & *l'amour d'autrui*. C'est du mélange de ces deux sentimens, qui se développent, s'altèrent ou se modifient, se croisent ou se réunissent, se contrarient ou se confondent, que naissent tous les caractères, toutes les passions, tous les vices, toutes les vertus. Selon que l'un ou l'autre prédomine, on voit paroître sur la scène de l'univers des égoïstes froids & durs, ou ces ames sensibles & aimantes, toujours prêtes à s'oublier elles-mêmes, & à se sacrifier pour l'objet aimé. L'un est malheureusement bien plus rare que l'autre. L'amour de soi s'annonce dès le berceau ; il ne nous quitte jamais, & ne meurt qu'avec nous. L'amour d'autrui, ce sentiment vertueux & sublime qui étend nos

affections, nous porte à chérir nos semblables, & nous fait exister dans les objets aimés, est sans doute l'un des plus nobles présens que la divinité ait faits à l'homme: mais il ne se manifeste avec éclat que dans des âmes privilégiées. On a vu, à la honte de l'espèce humaine, des siècles assez corrompus pour que des philosophes même, observant l'homme dans les cours ou dans les capitales, ne reconnussent d'autre principe de ses sentimens & de ses actions, que l'intérêt personnel.

Ce n'est point ici le lieu de combattre cette erreur, & de faire l'apologie du cœur humain. Peut-être un jour, observant avec soin la nature, & empruntant le flambeau & les armes de la vraie philosophie, pourrai-je m'acquitter de cet honorable emploi. Je fais par combien de sophismes affligeans on a cherché à accréditer un faux système: mais si l'immortel Newton a découvert la grande loi de la nature dans l'attraction des corps, je démontrerai qu'il existe aussi une attraction des âmes; que si cette douce & tendre bienveillance, dont l'attrait contribua à former les sociétés & sert à en maintenir l'harmonie, s'unit souvent à un sentiment d'intérêt personnel, elle en est quelquefois absolument indépendante; je prouverai que l'estime & l'admiration qu'inspirent à tous les hommes certains traits de générosité ou d'héroïsme, naissent de ce sentiment même qui

les a produits. Je prouverai qu'il existe des vertus; qu'on peut croire encore à l'amour, à l'amitié, & qu'il n'est pas impossible de leur devoir le charme & la consolation de sa vie (*).

Mais sans entrer ici dans aucune discussion sur la nature & l'origine de l'amour-propre & de la bienveillance qui nous lie à nos semblables, il suffit que ces deux sentimens existent, pour en examiner & distinguer les effets & les degrés.

Dans les ames foibles & étroites, tout se rapporte presque à l'amour-propre; pour elles cet amour est l'unique mobile, le centre de tout; dans le bien de la patrie ou de l'humanité, elles ne fauroient voir que leur propre avantage; à leurs yeux le désintéressement n'est qu'une vertu romanesque, le dévouement des héros, une folie; les sacrifices de l'amour & de l'amitié ne sont qu'une vaine illusion, ou une adresse perfide & intéressée.

Un degré de ressort & d'énergie de plus dans l'ame suffit pour rendre la bienveillance plus active, & pour produire les bons parens, les

(*) L'auteur ne fait qu'indiquer ici un essai dans lequel il croit avoir combattu avec quelque avantage le système affligeant, dangereux & destructeur du livre de l'Esprit.

vrais amis, les amans sincères, les hommes attachés à leur patrie: mais dans les ames vraiment grandes & fortes, ce sentiment de bienveillance débordant pour ainsi dire & les élevant au-dessus de ce qui les entoure, franchit les bornes des affections communes, & c'est ce qui constitue les vrais patriotes & les bienfaiteurs de l'humanité.

Le patriotisme doit être distingué de l'amour de la patrie. Les rapports de ces deux sentimens les ont souvent fait confondre, mais il ne suffit pas d'aimer sa patrie pour être un patriote. L'amour de la patrie est ce penchant naturel & général qui attache tous les hommes au sol qui les a vu naître. Il est fondé à la fois sur l'amour de nos propriétés, de notre bonheur, de notre fortune, de tout ce qui compose notre existence, des lieux où ont vécu nos ancêtres, nos amis, & qui nous rappellent les doux souvenirs de notre enfance & de notre jeunesse; il est fondé sur nos liaisons de parenté, d'amitié ou d'alliance, sur le plaisir de vivre entourés de ceux qui nous ont toujours connus, de ceux qui nous estiment, de revoir les personnes qui nous ont fait du bien, celles de qui nous pouvons en attendre, & sur-tout celles à qui nous avons eu le bonheur d'en faire. Tous ces intérêts, tous ces penchans, toutes ces habitudes si puissantes se réunissent pour nous attacher aux

lieux où nous sommes nés ; ainsi l'on ne doit pas s'étonner si l'amour de la patrie est un sentiment commun à tous les hommes , sans en excepter les peuples les plus grossiers , ni les climats les plus sauvages.

Le patriotisme , plus rare parce qu'il est désintéressé , est un desir ardent de servir nos compatriotes , de contribuer à leur bien-être & d'assurer leur repos & leur bonheur. Ce desir tient à l'amour de la patrie , mais il en est en quelque sorte le complément , ou plutôt c'est l'amour de la patrie pour elle-même , comme l'éprouvent les ames nobles & pures ; & tandis que les égoïstes les plus vils n'aiment leur patrie que pour leur intérêt , les vrais patriotes sont toujours prêts à sacrifier pour elle & leurs intérêts les plus chers , & jusqu'à leur vie.

L'amour de la patrie est donc un penchant naturel , & le patriotisme une vertu : vertu souvent célébrée , & bien digne de l'être , puisqu'elle n'est l'apanage que des grandes ames , & que par sa nature & son objet , elle embrasse le sort d'une ville ou d'une nation entière.

Les autres sentimens de bienveillance ont obtenu en général une estime moins distinguée , parce qu'ils sont moins rares & qu'on peut difficilement connoître à quel point ils sont désintéressés. Tout est réciproque , pour l'ordinaire , dans les liaisons de parenté , dans l'amour ,

dans l'amitié. Si l'on aime, on est aimé; si l'on sert, on est servi à son tour. Mais la récompense de ce qu'on fait pour la patrie est plus éloignée; elle est souvent douteuse; elle existe plus dans l'estime générale : prix bien doux pour les âmes dignes d'y aspirer, mais qui n'a guère d'attrait & de valeur que pour elles.

Ce qui achève de mériter au patriotisme plus de part à notre estime, c'est qu'il tient à toutes les vertus sociales, & qu'il en est, pour ainsi dire, la mesure & le garant. Un de nos plus profonds & de nos plus sages moralistes (*) l'a remarqué : *Qui ne sait être ni mari, ni père, ni ami, ni voisin, ne saura pas être citoyen.* Les vertus domestiques sont la source & la base des vertus publiques, & les vertus publiques, indiquant le plus haut degré de bienveillance & de philanthropie, sont bien augurer de toutes les autres vertus.

Si l'on compare maintenant les républiques & les monarchies, on ne peut se dissimuler que l'amour de la patrie n'ait un degré d'intérêt de plus dans les républiques. Je ne parle point ici de la liberté, je sais que *la liberté est le droit*

(*) L'abbé de Mably.

de faire tout ce que les lois permettent () ; & quand on a cherché à s'instruire par des voyages , quand on a sérieusement étudié l'histoire & les hommes , on ne tarde pas à reconnoître qu'il y a autant ou plus de véritable liberté dans les monarchies bien ordonnées que dans aucune république.*

Mais ce qui doit attacher plus particulièrement les républicains à leur patrie , c'est la part que le peuple a au pouvoir : droit acheté quelquefois bien cher par les agitations convulsives de l'état , mais auquel l'amour propre attache toujours trop d'importance , parce que l'homme est naturellement foible & vain.

Les mêmes raisons ont contribué à donner aussi , dans les républiques , plus de force & d'éclat au patriotisme : j'observerai cependant que ce sentiment y a été souvent feint ou exagéré. Dans tous les temps la plupart des hommes ont désiré d'obtenir des récompenses ; surtout ils ont ambitionné de parvenir aux honneurs. Sous un souverain , leur fortune dépend du prince : dans les républiques , elle dé-

(*) Montesquieu , liv. 11 , chap. 3. Par les lois , on doit entendre ici des lois sages , de bonnes lois ; car il est hors de doute que des lois cruelles & absurdes pourroient détruire jusque dans son principe toute espèce de liberté.

pend du peuple. Le même intérêt qui inspire aux courtisans d'exagérer leur dévouement aux volontés du prince, a dû porter les citoyens ambitieux des républiques, à vanter leur patriotisme, pour en tirer avantage. Il ne faut pas se dissimuler que cette émulation vraie ou supposée tourne au profit du peuple; quelquefois même, à force d'affecter l'extérieur des vertus, on en prend par degrés le caractère: mais si l'on fait attention aux troubles continuels excités dans les républiques anciennes & modernes, uniquement par l'intérêt particulier, si l'on observe combien les patriotes les plus vantés y sont aisément découragés ou féduits, si, après avoir admiré les républiques dans les jours de leur gloire, on vient à considérer leur affoiblissement & leur prompte décadence, on sera bientôt forcé d'en conclure que si le patriotisme est plus rare & sur-tout moins célébré dans les monarchies, il y est aussi plus désintéressé, & peut-être plus vrai.

A cet égard, aucune monarchie ne pourroit, avec plus d'avantage que la nôtre, le disputer aux républiques. Presque toutes les pages de notre histoire présentent des traits, non seulement du courage le plus sublime, mais du patriotisme le plus généreux. L'antiquité a peu de héros à opposer à nos Bayard, nos Crillon, nos Turenne. Plusieurs réponses de nos soldats & de nos grenadiers valent celles des

Spartiates; elles nous arrachent les mêmes larmes d'admiration, & le dévouement de d'Assas est plus sublime & plus digne d'éloges que celui de Curtius.

L'étendue des états doit influer aussi, non seulement sur l'amour de la patrie, mais sur le patriotisme. Lorsque les limites de l'état sont plus resserrées, il est d'autant plus pressant de les défendre; chaque citoyen a plus d'influence sur la chose publique; connu plus aisément de tous ses compatriotes, il jouit mieux de leur estime, & s'accoutume à y attacher plus de prix; l'inégalité des fortunes est moins excessive; il en résulte une sorte d'équilibre & de confraternité, qui disposent les cœurs à s'aimer. Tous ces motifs ajoutent à l'amour de la patrie, & inspirent un désir plus vif de la servir.

C'est sur-tout lorsqu'il n'y a dans l'état qu'une seule grande ville, que l'amour de la patrie acquiert, par toutes ces raisons, la plus grande activité. Dans la Grèce, toutes les cités formoient autrefois autant de républiques, & l'on ne doit pas douter que cette cause n'ait beaucoup contribué à y faire naître tant de héros. L'amour de la patrie peut sans doute embrasser une nation entière, mais il se repose toujours avec plus de complaisance sur la ville où l'on est né. C'est là proprement ce qu'on appelle *patrie*; c'est du nom de *cité* qu'est venu celui de

citoyen. Nous avons emprunté d'une nation voisine celui de *patriote*, mais il est plus aisé de créer des termes, que de faire naître des sentimens. L'esprit & le cœur de l'homme ont leurs bornes, & quand on veut les franchir, il est bien à craindre qu'on ne perde en énergie, ce qu'on acquiert en étenduë.

Si ces réflexions nous portoient à regretter, avec J. J. Rousseau, le temps où la terre étoit divisée en une infinité de petits états, qui n'étoient en quelque sorte que de grandes familles, une autre pensée pourroit nous consoler : il est vrai que l'amour de la patrie est plus fort dans les états qui ont moins d'étenduë, mais cet avantage est acheté par de grands inconvéniens ; il est rare que ces états puissent se garantir de l'esprit de conquête, & éviter d'entrer en guerre avec les états voisins. Il faut alors presque nécessairement qu'ils s'agrandissent ou qu'ils succombent : une position si peu durable ne mérite guère d'être enviée.

D'autres raisons encore contribuèrent chez les nations anciennes à donner plus de force à l'amour de la patrie : l'homme, plus près de la nature, avoit alors moins de passions, moins de goûts factices ; distrait par moins de jouissances, il se livroit avec plus de vivacité au petit nombre de celles qui se trouvoient à sa portée. L'art de la navigation étoit dans l'enfance, le commerce foible & borné ; les diffi-
cul-

cultés que présentoient les voyages les rendoient nécessairement plus rares ; les nations , presque toujours en guerre , avoient peu de correspondance entre elles , & vivoient dans une défiance & une antipathie réciproques ; les prisonniers faits à la guerre étoient réduits à un dur & pénible esclavage. La patrie étoit alors , pour chaque citoyen , le seul lieu où il lui fût permis d'exister , le seul où il pût espérer de vivre ; l'exil étoit un supplice presque égal à la mort. Le citoyen tenoit donc à sa patrie par besoin , comme un enfant s'attache aux vêtemens de sa mère & n'ose s'en éloigner d'un pas , averti par un secret instinct qu'il ne peut se passer de son secours , & qu'il feroit exposé à mille dangers , s'il venoit à être séparé d'elle.

Les progrès de la civilisation , des arts & du commerce , la découverte de la boussole qui a inspiré une nouvelle audace aux navigateurs , l'invention de l'imprimerie qui a établi une correspondance entre les esprits d'une extrémité de l'univers à l'autre , la découverte du nouveau monde & les facilités sans nombre offertes de toutes parts aux voyageurs , ont , depuis plusieurs siècles , agité & , en quelque sorte , mêlé ensemble les nations. La fureur absurde & barbare de la guerre s'est un peu calmée , & ses prétendues lois se sont adoucies ; une religion divine a appris aux hommes qu'ils étoient les enfans du même père , & que leur premier

devoir étoit de s'aimer ; elle a été secondée à cet égard par la philosophie ; les haines nationales se sont affoiblies , & , par les mêmes raisons , l'amour de la patrie a nécessairement perdu de sa force. La patrie est encore le lieu où l'on préfère de vivre , mais elle n'est plus le seul point de l'univers où il soit possible d'exister.

Sous tous ces points de vuë , l'amour de la patrie est devenu plus rare ; le patriotisme même a dû s'affoiblir ; la face de la terre a changé ; l'univers a vieilli. Plusieurs de ces révolutions sont d'autant plus effrayantes , que le mal ne feroit qu'empirer , si la prévoyance des gouvernemens ne cherchoit à amener un meilleur ordre de choses : mais c'est assez parler de nos pertes ; puisque le feu sacré du patriotisme vit encore dans quelques ames , cherchons à le ranimer & à l'étendre. Je n'ai déchiré le voile , je n'ai voulu sonder la plaie , que pour découvrir mieux les remèdes. Je vais donc ne m'occuper que de ces remèdes consolans , & je les indiquerai avec la franchise & le courage que le seul nom de patrie doit inspirer à tout citoyen.

SECONDE PARTIE.

DISPOSER les ames & régler les mœurs de la manière la plus favorable au patriotisme; écarter avec soin toutes les entraves, tous les obstacles qui pourroient lui nuire; employer les moyens les plus efficaces pour le faire fleurir: tels sont les principaux objets qu'il me reste maintenant à développer, & qui me paroissent conduire plus sûrement au but proposé par l'academie.

Pour aimer véritablement sa patrie, il faut y être content de son sort, & rien ne dispose mieux à la bienfaisance & à désirer le bonheur de ce qui nous entoure, que d'être soi-même heureux. Le bonheur des peuples, qui devoit être le premier but de toute administration, peut donc être regardé comme l'une des bases sans lesquelles il ne sauroit y avoir de patriotisme.

Je n'entreprendrai pas d'offrir ici un traité complet d'administration, & ne me flatterai point de pouvoir retracer en peu de lignes, tout ce que les gouvernemens devoient faire pour le bonheur des peuples: mais ne seroit-il pas permis de demander qu'ils parussent s'en

occuper davantage? Lorsque les meilleurs des princes n'ont que de bonnes intentions, ne pourroit-on pas desirer qu'elles fussent mieux suivies? L'histoire des gouvernemens nous parle sans cesse d'autorité, de peines, de prohibitions, de menaces. Est-ce donc là tout ce qu'un père doit à ses enfans, un souverain à son peuple? Le grand art, l'art si difficile de régner se réduiroit-il à savoir lever des impôts, & récompenser quelques favoris? Dans l'état actuel de l'Europe, les forces militaires des états, absorbent une grande partie des revenus publics: mais lorsque les nations sont en paix, ne pourroit-on pas s'occuper plus essentiellement de l'administration intérieure? Il en coûteroit si peu pour ranimer l'agriculture, pour éteindre à jamais la mendicité, pour faire fleurir le commerce & les arts! Les souverains peuvent-ils méconnoître, pourroient-ils oublier ce que Stanislas fit en Lorraine avec de si foibles moyens, ce que Frédéric, le doyen des rois de l'Europe & l'un de ses plus grands capitaines, avoit su faire dans ses états en faveur de la population & de l'agriculture? Qu'il me soit permis d'insister sur ce dernier objet: l'agriculture, cette source intarissable de richesses réelles & toujours honorables, de jouissances délicieuses & toujours pures, a de plus cet avantage qui lui est propre: elle attache le cultivateur & le propriétaire au sol qu'ils ont

fécondé, fixe & détermine leur résidence, & lie essentiellement leurs intérêts à ceux de la patrie.

Chez combien de nations ne remarque-t-on pas avec douleur de bonnes lois qu'on laisse tomber en désuétude, des lois absurdes qui pèsent encore sur les peuples, de vieux abus faciles à détruire, & qui ne demanderoient qu'un moment d'attention de la part du législateur? Il est des maux sans remède: souverains, montrez-nous qu'il vous affligent, & le peuple sera consolé. Aimez-le, occupez-vous de son fort, & vous le verrez bénir jusqu'à vos intentions, & y répondre par les acclamations de la joie & de l'amour.

Mais n'espérez pas qu'il puisse être heureux; ni qu'il y ait jamais de vrai patriotisme sans de bonnes mœurs. *L'amour de la patrie, dit Montesquieu, conduit à la bonté des mœurs, & la bonté des mœurs mène à l'amour de la patrie. Moins nous pouvons satisfaire nos passions particulières, plus nous nous livrons aux générales (*)*. Plus les institutions sont austères, plus elles retranchent de nos penchans, & plus elles donnent de force à ceux qu'elles nous laissent. Cette grande & importante vérité sert de fonde-

(*) Esprit des loix, liv. 5, chap. 2.

ment aux institutions de Lycurgue, & fit pendant plus de cinq cents ans la gloire & les destins de Lacédémone. Ce n'est qu'au sein des bonnes mœurs que l'ame peut conserver le degré de sensibilité & d'énergie qui fait les vrais patriotes. Les doux penchans de la nature, les affections si puissantes qui unissent les pères & les enfans, les époux, les frères, les parens, les amis, sont autant de liens qui les attachent à la patrie. L'heureuse habitude de payer un tribut de respect, d'amour & de dévouement à ceux à qui nous le devons, nous dispose à tous les efforts, à tous les sacrifices. Il n'est point de vice au contraire qui ne dessèche l'ame, point de passion immodérée qui n'en absorbe les facultés. La haine & l'orgueil l'endurcissent, l'avarice l'isole, les voluptés honteuses l'énervent, la paresse l'abat. Le cœur de l'homme vicieux, son temps, ses soins, ses richesses, tout est immolé à sa passion; il ne reste rien pour la patrie. *Il en coûte plus, dit Francklin, pour entretenir un vice que pour élever deux enfans.* On pourroit faire le bonheur de vingt familles, on pourroit rendre les services les plus importans à son pays, avec moins d'or qu'il n'en faut pour payer des valets insolens, des chevaux inutiles, ou pour acheter les dédains affectés d'une courtisane.

Je ne rappellerai point ici tous les moyens que peuvent employer les gouvernemens pour

conserver ou faire revivre les bonnes mœurs. Chaque maladie morale a son remède. Les moyens particuliers varient à l'infini , & parmi les moyens généraux , les plus efficaces sont sans doute les lois , la religion & l'exemple. Mais il existe dans les monarchies , ou plutôt dans tous les états d'une vaste étendue , deux ennemis aussi dangereux pour les mœurs , que funestes au patriotisme : ce sont l'extrême inégalité des richesses , & le luxe qui en est la suite.

De la disproportion des richesses , naissent l'orgueil , la dureté & la corruption des riches , la jalousie des pauvres , leur découragement , & tous les crimes auxquels la misère les expose. Comment du sein de tant de vices , avec tant de motifs de divisions & d'antipathies , pourroit-on se flatter de faire naître cette bienveillance réciproque qui sert de base au patriotisme ? Les grands voient le peuple de trop loin pour s'intéresser fortement à son sort ; & comment le peuple avili , dédaigné , conserveroit-il quelque zèle pour la chose publique , dont les avantages s'étendent si rarement jusqu'à lui , & ne servent pour l'ordinaire qu'à ajouter encore à l'élévation & au pouvoir de ses oppresseurs ?

Si l'inégalité des fortunes est un mal inévitable , sur-tout dans les grands états , il seroit à fouhaïter que ceux qui tiennent les rênes de l'administration veussent sans cesse pour en réprimer le désordre , pour en diminuer le dan-

ger. Un gouvernement sage doit remplir, dans le corps politique, les fonctions du cœur dans le corps humain; il faut qu'il repousse avec force, qu'il fasse refluer jusqu'aux extrémités les plus éloignées de l'état & jusques dans ses moindres fibres, les richesses qui en font le sang & la vie; qu'il prévienne les engorgemens; qu'il se défie de toutes les opérations d'où résulteroient des fortunes trop grandes & trop subites; qu'il divise ou réforme les places trop lucratives; qu'il fasse porter principalement aux riches le fardeau des impôts, & réserve avec complaisance les graces, les privilèges, les exemptions pour la classe du peuple la plus indigente. Je souhaiterois encore qu'il s'efforçât d'affoiblir dans l'opinion publique le préjugé pernicieux qui fait estimer les richesses plus qu'elles ne valent, & qu'il se défiât des importunes demandes de ceux qui n'ont déjà qu'une trop grande fortune, dont ils abusent. Et qu'est-il besoin que les gens en place soient entourés d'un faste qui n'est propre qu'à attirer les plus vils parasites & les plus lâches flatteurs, ou de ces vaines superfluités, qui ne peuvent que les distraire, les corrompre, leur enlever un temps qui appartient à l'état, & les rendre nuls ou dangereux?

Mais il ne suffit pas de modérer, autant qu'il est possible, l'extrême inégalité des fortunes: il faut encore s'efforcer de tourner

les richesses vers l'emploi le plus utile à la société.

Il est de l'intérêt de l'état que l'or circule, & que chaque particulier jouisse de ses revenus : mais il est deux manières d'en jouir, & pour ainsi dire deux sortes de luxe, dont les effets sont absolument opposés. Il y a un luxe personnel & destructeur, qui corrompt ceux qui en jouissent, dégrade ceux qui le servent, scandalise & révolte ceux qui en sont les témoins. C'est ce genre de luxe qui couvre nos tables de mille mets contraires à la santé, sacrifie tous les jours le bonheur même à la vanité, dépeuple les campagnes pour multiplier des valets oisifs, fait raser des villages pour étendre un parc ou prolonger des avenues : luxe qui énerve les corps, affoiblit les ames, émousse les sens. Il ne connoit point de bornes, parce que les passions factices & les besoins imaginaires n'en ont jamais. Dès lors, celui qui s'y livre devient injuste & dur, & il n'est point de bassesses dont il ne soit capable pour ajouter à des richesses qu'il dissipera sans en jouir.

Il s'est trouvé des sophistes assez ennemis des mœurs, pour faire l'apologie ou même l'éloge de ce fléau, assez inconsiderés pour se laisser éblouir par l'éclat d'un feu qui ne brille que parce qu'il consume ; mais observez ses effets, vous verrez les véritables sources de la reproduction des richesses, languissantes & taries,

toutes les conditions confondues s'épuiser & s'appauvrir par une rivalité insensée, des négocians infidèles courir à leur perte par une ambition démesurée, d'autres quitter un commerce utile & honorable pour l'appât momentané d'un agiotage honteux; par-tout des hommes corrompus par l'intérêt, ou accablés de dettes; les grands ruinés, les artistes sans-ressources, les familles même divisées; parce que le luxe des femmes contrarie celui des maris, & que celui des enfans ne peut se concilier avec celui des pères.

Je ne parlerai point de l'administration des deniers publics, mais l'on entendra mon silence, & pour appuyer mon opinion, il ne s'est multiplié en ce genre que trop d'exemples effrayans.

Je ne crois pas qu'il soit besoin de dire qu'au milieu de tant de désordres causés par le luxe personnel, il ne sauroit y avoir de patriotisme; mais j'opposerai à ce tableau affligeant celui des temps plus heureux, où une auguste simplicité régnoit dans nos mœurs, où du sein de l'abondance les richesses ne circuloient pas moins, mais où elles étoient consacrées à un luxe public & plus honorable, bien différent dans ses effets du luxe personnel dont je viens de montrer les suites funestes. C'est alors qu'on vit des hommes, toujours libres parce qu'ils étoient contens de peu, employer leur fortune

au bien de leur ville , des généraux fournissent eux-mêmes la paie de leurs soldats , de simples citoyens établir des hôpitaux , fonder des collèges , faire paver la capitale , élever des édifices publics. Combien cette émulation généreuse qui , depuis quelques années , semble renaître parmi nous , ne devoit-elle pas agrandir les ames , disposer les citoyens à s'estimer , à s'aimer , & les attacher à leur patrie ?

Ce n'est donc point par elles-mêmes , mais par l'abus qu'on en fait , que les richesses deviennent funestes aux mœurs , & contribuent à relâcher & à dissoudre les liens du patriotisme. Quand on ne met point de bornes à ses jouissances , on ne sauroit en mettre à sa cupidité. Mais que les souverains & les grands donnent eux-mêmes l'exemple des mœurs simples : bientôt à la place d'un luxe vain & corrompateur , on verra reparoître cette noble & consolante simplicité , qui , faisant rentrer toutes les conditions dans les limites des convenances , fait ressortir avec plus d'éclat les seules différences réelles qu'établissent entre les hommes les talens & les vertus. Dès-lors , les richesses cessant d'être dangereuses , redeviendront un moyen de contribuer au bonheur public , un lien dans l'état , & un instrument du patriotisme.

J'ai déjà dit qu'il est de la nature du patriotisme d'être désintéressé. Celui que son propre inté-

rêt occupe & affecte est nécessairement incapable de ce dévouement absolu qu'exige souvent le service de la patrie. J'oserai même le remarquer ici : le détachement des richesses que le législateur des chrétiens recommande si fortement à ses disciples, même au sein de tous les avantages de la fortune, est précisément le caractère, qui élevant l'homme au dessus de tout ce que les richesses offrent de séductions, peut seul former les vrais citoyens.

Ce détachement, ce désintéressement tiennent à la simplicité des mœurs ; ils y disposent & en font la suite ; & c'est ainsi que, tandis que tous les vices se nuisent & se combattent ; les vertus au contraire se lient, s'entraident, & que dans leur sein tout est paix & harmonie.

Le bonheur des peuples, la bonté, la simplicité des mœurs, me paroissent donc les vrais moyens de préparer, pour ainsi dire, le sol comme il doit l'être, pour faire germer le patriotisme. Cette simplicité de mœurs exigera des privations, & je le fais : mais, selon le grand principe de Montesquieu, c'est par ces privations même que le patriotisme acquerra plus de force & d'énergie.

O vous qui présidez au sort des nations ! si vous désirez former de vrais citoyens, hâtez-vous de détruire les entraves qui gênent & contrarient leurs intentions, & de réparer les méprises absurdes & barbares du fisc. Avant

de penser à encourager le patriotisme , il faut au moins écarter tout ce qui peut lui nuire. Je suis loin de vouloir élever la voix contre les revenus ou les prérogatives des souverains : mais tout l'impôt sur l'acte d'une fondation patriotique est mal-adept & destructeur. Celui qui donneroit la moitié de sa fortune pour un établissement utile, recule souvent à la proposition de la plus légère somme exigée par un traitant. Cependant les intérêts du souverain sont tellement liés à ceux de son peuple, qu'il est impossible que ce qui est avantageux au peuple ne le devienne bientôt au souverain. Si l'on procure des secours aux malades, ils retourneront plus promptement à des travaux qui enrichissent l'état ; si l'on soulage des enfans ou des vieillards, on multiplie ou l'on conserve des consommateurs, qui, envisagés seulement sous ce point de vue, contribuent aux revenus publics. Le souverain recueille toujours une portion de tout ce qu'on fait croître, de tout ce qu'on produit ; il entre en partage de tout ce qu'on gagne ; il reçoit une portion de tout ce qu'on donne. Il n'est point de circulation dans les richesses, dans les denrées ou les objets d'industrie, qui ne fasse à chaque instant refluer sur lui de nouveaux avantages. Tout administrateur qui sépare l'intérêt du prince de celui du peuple, trompe l'un & opprime l'autre. Ses opérations imprudentes peuvent décourager la

générosité, retarder les fondations utiles, les rendre plus rares, & chaque denier qu'elles font rentrer dans les trésors du souverain, lui fait perdre autant de pièces d'or.

Ah! loin d'affliger la bienfaisance par de semblables entraves, les princes ne devroient-ils pas être de moitié dans les frais de tous les établissemens vraiment utiles à leurs sujets? L'aïfance & la population, qui en font la suite, ne tarderoient pas à rendre à l'état plus que ces établissemens ne lui auroient coûté.

Les lois ont multiplié les formes & les délais, pour que l'appareil des procédures & la lenteur des jugemens aidassent à distinguer le vrai du faux, & l'innocent du coupable. Tout ce qui tient aux lois doit être respecté: mais ne seroit-il pas possible d'abréger ces délais, lorsqu'il ne s'agit que de donner une sanction légale aux établissemens utiles? J'ai connu un citoyen généreux, prêt à consacrer une portion de sa fortune à faire le bien de son pays. Il avoit acheté la permission d'être utile, & pour remplir les dernières formalités, son titre étoit déposé entre les mains d'un de ces hommes chez qui tant de papiers s'égarent, tant d'affaires s'oublient. Le fondateur étoit au déclin de l'âge. Il tomba malade; peut-être, hélas! l'inquiétude & le chagrin que lui caufoient tant de délais, aigrirent son sang, & abrégèrent ses jours: il mourut, & son projet qui, dans les premières an-

nées sur-tout, ne pouvoit être réalisé que par lui, est resté fans exécution.

Il ne suffit pas d'accorder la liberté la plus entière au patriotisme : les souverains lui doivent encore leur protection , & elle n'est que trop souvent nécessaire pour lui aider à surmonter les obstacles qui s'élèvent de toutes parts contre lui. Pour faire du bien aux hommes, il ne suffit pas de le vouloir. Dès qu'on propose une institution utile, toutes les autres institutions s'alarment ; l'amour-propre , la jalousie , l'intérêt s'agitent & se liguent. Il n'est pas jusqu'à l'insouciance même , qui ne se réveille pour empêcher qu'on ne fasse , pour cabaler & pour nuire. La moindre innovation fait ombre ; on diroit que les fondemens de l'état sont ébranlés , parce qu'on voudroit offrir une couronne de roses à l'innocence , quelques facilités à l'instruction , des encouragemens à l'agriculture , quelques secours à la mère tendre qui nourrit son enfant de son lait. Oh , qui pourra jamais compter le nombre de ces reptiles malfaisans , qui au seul bruit d'une institution utile , font entendre leurs sifflemens aigus , rampent & se redressent pour en ronger ou souiller le germe ! On croiroit voir Rénald dans la forêt enchantée , assailli de mille fantômes divers. C'est contre tous ces ennemis du bien public , que le souverain doit sa protection au patriotis-

me. Il doit le soutenir par ses regards, l'environner de sa puissance, le couvrir de son égide. Un moment suffit quelquefois pour rétablir l'ordre. La vérité & la vertu percent tous les nuages, & ceux que leur lumière blesse rentrent dans les ténèbres ou le néant.

Après avoir ainsi préparé les esprits à recevoir les semences du patriotisme, il est temps de développer les moyens les plus efficaces de le faire naître & de le porter à son comble dans une monarchie.

L'esprit public, l'empressement de s'occuper des affaires nationales, le desir de s'y dévouer, ne sont point des avantages exclusivement réservés aux républiques. Il dépend du monarque d'en faire jouir une nation en ranimant les ressorts de sa constitution, & loin que cela puisse porter aucune atteinte au pouvoir du prince, rien n'est plus propre à l'affermir & à l'accroître.

On a observé que les états démocratiques tendoient naturellement à l'aristocratie, & que l'aristocratie tendoit à la royauté. Jusqu'à ce que l'autorité du monarque ait assujéti tout ce qui peut lui porter ombrage, elle semble de même tendre au despotisme; c'est un torrent grossi par la résistance, qui renverse & entraîne ce qui s'oppose à son cours. Mais lorsque le pouvoir suprême ne peut plus être ni partagé

gé ni contesté, lorsque tout est soumis & calmé dans l'état, il est possible de parvenir à un tel degré de civilisation & de lumières, qu'il ne reste rien à faire au souverain, que d'admettre ses sujets à la connoissance de ses intentions paternelles, & de se reposer sur eux des détails de l'exécution de ses volontés.

Heureuse France, ô ma patrie! me ferois-je trompé en croyant que ce moment est venu pour toi, & qu'un nouvel ordre de choses unissant pour jamais ton bonheur à la gloire de ton Roi, va offrir à l'Europe le plus beau de tous les spectacles, & le plus grand de tous les exemples?

Il y a plus de cinquante ans que le célèbre M. d'Argenson avoit désiré & paru prévoir cette révolution vivifiante. Ce sage politique a donné l'idée, & a le premier tracé le plan des administrations provinciales. " L'autorité monarchique & la liberté du peuple, dit il, " ne sont point ennemies, & ne doivent ni se " combattre ni se détruire..... C'est le système des souverains de renverser les grandeurs qui sont entre le trône & le peuple, " pour qu'il y ait plus loin d'eux à leurs premiers sujets.... Mais l'administration populaire pourroit s'exercer sous l'autorité du " souverain sans diminuer sa puissance ; elle

“ l'augmenteroit même en assurant le bonheur
 “ des peuples (*). “

Plus on médite l'ouvrage de ce ministre philosophe, dont j'aurai plus d'une fois occasion de citer & de rappeler les principes, mieux on sent combien cette administration populaire peut être avantageuse à l'état.

Un des grands inconvéniens, un des défauts de la plupart des monarchies, c'est que le monarque veut tout faire par ses agens directs & royaux, sans prendre garde que c'est à lui à vouloir, à ordonner, & que c'est au peuple à obéir; que dans les détails & les moyens de cette obéissance, il y a souvent un choix à faire qui n'intéresse que le peuple, & ne peut être bien fait que par lui. Il importe donc doublement aux princes, que ce choix soit laissé au peuple, parce que cette liberté le console & le soulage, & qu'elle facilite l'exécution des volontés souveraines.

Lorsque le monarque a réglé, par exemple, la quotité des impôts, il ne fauroit desirer, quant à leur levée & leur répartition, que la célérité des rentrées & l'avantage de ses sujets: or, qui peut remplir ce dernier objet mieux

(*) Considérations sur le gouvernement de la France, 1784, page 297, 84 & 9.

que les sujets eux mêmes ? qui peut mieux , dans une province , connoître tous ses rapports , toutes ses ressources , qui peut mieux juger d'une foule de circonstances locales , que ses propriétaires & ses habitans ?

“ Le travail que chacun fait pour sa propre
 “ utilité , paroît toujours moins pénible , moins
 “ considérable , & il est mieux fait. Les tra-
 “ vaux généraux ne s'exécutent que par des
 “ ressorts trop étendus & trop composés pour
 “ être parfaits (*). ”

Toute la force & l'autorité militaires doivent résider entre les mains du chef de la nation. Il est de la nature de ce pouvoir , de ne connoître , de ne souffrir aucun partage. Il en est de même des affaires du dehors , du droit de faire des traités & des alliances. Plût à Dieu que dans l'administration de la justice , les souverains ne se fussent pas privés , par la vénalité des charges , de l'un des plus beaux droits de leur couronne , celui de faire le choix des magistrats les plus éclairés , les plus intègres , les plus dignes de rendre les oracles de la justice en leur nom !

A l'égard des autres parties de l'administration intérieure , c'est au temps , à l'expérience & à la sagesse des souverains , à déterminer

(*) Considérations de M. d'Argenson , page 255.

qu'elles sont celles dont il convient que les détails soient confiés au peuple: mais n'est-ce pas faire le plus grande éloge & présenter la plus noble image de la dignité royale, que de dire, avec M. d'Argenson, que " les souverains doivent tirer leur première règle de conduite de celle de Dieu même ? Dieu gouverne, Dieu concourt, mais il laisse agir librement les causes secondes..... En plusieurs choses il soutient, il protège; en d'autres, il encourage par divers moyens; souvent il ne se réserve qu'une secrète inspection, & voit opérer plutôt qu'il n'opère. Tout l'art du gouvernement ne consista jamais qu'en cette parfaite imitation de Dieu (*). "

Le grand secret de l'éducation des enfans est de diriger, de régler, mais de laisser agir la nature sans l'étouffer jamais. Il est de même une mesure de liberté que les lois & les gouvernemens doivent laisser à ceux qui leur sont soumis, pour qu'ils conservent tout l'effort naturel qui conduit aux grandes choses (**).

Sans cette mesure de liberté, il ne fauroit y avoir de patriotisme; l'histoire nous en offre la preuve. Presque toutes les nations anciennes fu-

(*) Considérations déjà citées, page 25.

(**) Page 24.

furent divisées en deux classes, les hommes libres, & les esclaves : jamais ceux-ci ne connurent de patrie, & en général, il n'en existe point pour les êtres courbés & avilis par l'oppression.

Ce degré de liberté, joint à l'avantage de travailler & de concourir au bien de la patrie, est la plus grande marque de confiance, le plus grand bienfait qu'un souverain puisse accorder à ses sujets ; c'est l'encouragement le plus efficace qu'il puisse donner au patriotisme, & la France va le devoir à l'établissement des administrations provinciales. Mais qu'on ne croie pas qu'il puisse sous aucun point de vue porter atteinte à l'autorité souveraine ; au contraire : le monarque est fort, il est puissant de toute la force & de toute la puissance de sa nation. Jamais le peuple n'est mieux soumis que lorsqu'il jouit d'une juste liberté, réglée & protégée par son souverain : il n'est à craindre que lorsqu'il est opprimé.

Déjà notre jeune monarque avoit paru nous préparer à seconder ses vues pour le bien de la patrie. Dans les préambules de ses édits, monumens précieux de sa sagesse & de sa bonté, il a daigné, depuis qu'il est monté sur le trône, développer ses intentions paternelles, & instruire son peuple des motifs qui le dirigeoient. On a eu raison de l'observer : ce moyen est très-propre à faire naître un esprit public, & à ranimer le patriotisme.

J'ai remarqué que dans les républiques le droit qu'avoit le peuple de nommer à certaines places, étoit un grand motif d'émulation entre les citoyens. Les nouvelles administrations procureront sans doute les mêmes avantages à la France. Des places, d'autant plus honorables qu'elles seront sans revenus, deviendront le prix des vertus & des talens, le gage de l'estime & de la confiance publiques. Les hommes attachés à leur patrie trouveront dans les moindres districts l'occasion d'exercer & de satisfaire leur zèle: si la vanité ambitionne un pouvoir étendu, le desir de faire le bien se circonscrit volontiers entre des bornes étroites, parce qu'il n'en est que plus sûr d'atteindre à son but.

On a dit souvent que les gouvernemens ne favoient que punir le vice, & ne s'occupoient point assez du soin de récompenser la vertu. Des couronnes de chêne à Rome, une rose à Salency, ont rempli cet objet avec tant de succès! Ne pourroit-on pas, dans toutes les villes, employer de pareils encouragemens pour honorer au nom de la patrie les citoyens qui en ont bien mérité? Une lettre ou une députation des officiers municipaux, un registre public où l'on consignerait les traits distingués de bienfaisance ou de courage, des places honorables aux cérémonies publiques, des épées d'honneur décernées aux plus braves guerriers, une plume d'or offerte à l'écrivain vertueux, des brevets,

des médailles, d'autres monumens semblables de l'estime ou de la reconnoissance publiques, ou même, dans des cas infiniment rares, des bustes & des statues porteroient le patriotisme au degré d'énergie le plus éminent. Le prince & ses ministres, presque toujours étourdis par des sollicitations importunes, & si souvent trompés dans leur choix, seroient alors éclairés & guidés par l'estime générale, qui ne se trompe jamais; ils sauroient enfin où trouver des hommes désintéressés, des magistrats intègres & des sujets fidèles.

L'appareil avec lequel ces marques d'honneur seroient décernées ou présentées, le concours de tout un peuple, les larmes d'attendrissement, les acclamations, les transports laisseroient dans toutes les ames des impressions ineffaçables. Au milieu de cette ivresse générale, les jeunes gens sur-tout, émus & enchantés, seroient cent fois le serment de n'exister que pour la patrie, & de tout sacrifier au desir de mériter de tels honneurs.

On peut aisément juger du soin qu'on prendroit pour se plaire mutuellement, de l'attention à veiller sur ses démarches, & de tous les rapports d'estime, de respect ou de reconnoissance que ces institutions établiroient entre les citoyens; mais je desirerois qu'on ne pût recevoir ces marques d'honneur que dans la ville où l'on seroit né: l'espérance de les obtenir, la

satisfaction d'en jouir sous les yeux de ses concitoyens , après les avoir obtenues , inspireroient cet esprit de stabilité si rare dans les monarchies , & que je regarde comme l'un des meilleurs moyens de faire revivre l'amour de la patrie.

L'un des inconvéniens attachés aux monarchies , celui de tous peut-être , qui sans tenir nécessairement à l'étendue de pouvoir du souverain , contribue le plus à éteindre tout esprit de patriotisme , c'est cette affluence désordonnée qui entraîne tous les habitans dans la capitale. Les grands y fixent leur séjour pour s'approcher du prince ; l'espoir de s'enrichir y attire sur leurs pas tous les gens avides : ce n'est que dans ce centre & ce foyer d'agitations & d'intrigues , que l'artiste trouve à s'occuper & qu'il parvient à être connu , que l'homme de lettres peut se flatter de se faire entendre de la nation & de travailler pour la postérité. Toutes les occasions , tous les secours , toutes les espérances , les chefs-d'œuvres des arts , les facilités pour l'instruction , les conseils éclairés , les grands modèles , les motifs d'émulation , les apparences de succès , tout semble réservé pour la capitale , & ce vampire monstrueux dessèche & dévore tout le reste de l'état.

Ce qu'il y a de plus triste , c'est que ce sont toujours les citoyens les plus distingués par leurs talens , leur crédit ou leur opulence , qui s'em-

pressent de se rendre à la capitale, pour y chercher la gloire, la fortune ou le plaisir, en sorte que les provinces sont à proportion encore plus appauvries que dépeuplées par ces émigrations continuelles.

Bientôt il n'existe de patrie nulle part : la capitale est trop vaste, elle est composée de trop d'étrangers, de gens qui se connoissent trop peu, pour mériter le nom de patrie, & en inspirer les sentimens. Dans les provinces presque désertes, ceux qu'on voit encore, incertains s'ils y resteront, sont plutôt comme des passagers ou des voyageurs, que comme des patriotes ; les philosophes & les vrais citoyens même, gémissant de ce désordre, & partagés long-temps entre le chagrin de s'éloigner de leurs pénates & le desir d'entrer dans la seule carrière où ils puissent être utiles, sont forcés, quoiqu'à regret, de suivre la foule, & de quitter leur patrie pour la servir & pour l'illustrer.

Le célèbre Pope avoit raison de dire que *ce peuple immense qui accourt à la capitale, est comme l'affluence des esprits animaux au cœur ; c'est une marque que le corps est en danger, & que la constitution est menacée.* Mais quelle digue opposer à ce torrent ? Souverains, commencez par éloigner de votre cour une partie des grands de votre état, que les titres même & les fonctions de leurs charges appellent dans les provinces ; qu'ils y redeviennent des hommes, en appre-

nant à remplir leurs devoirs, & à porter la vie & le bonheur dans les portions de l'empire confiées à leurs soins. Il fut un temps où une politique nécessaire inspira l'idée de les attirer à votre cour, mais ce temps n'est plus, & il ne peut revenir. Ce qui fut une sage précaution & un remède utile contre la fougue de l'adolescence, est un poison aujourd'hui dans la maturité ou le déclin de l'âge. Il n'est plus à craindre que les grands deviennent trop puissants dans leurs châteaux, trop considérés loin de la cour, & il est pernicieux qu'ils restent décriés & avilis dans les fanges de la capitale. De sages ministres vous diront que le souverain d'un royaume heureux & florissant dans toutes ses parties, est plus puissant & plus sûr de son autorité, que celui dont la capitale a dévoré toute la substance de l'état. Pour commander au corps politique, il faut qu'il soit souple, mais vigoureux & sensible : on ne fait rien d'un corps énervé. Un bon père de famille ne se contente pas d'avoir près de sa maison un jardin chargé de fleurs ; toutes ses terres attirent ses regards, & sont également cultivées.

Voulez-vous achever dans vos provinces la révolution que la présence & le séjour des grands y aura préparée : faites sur toutes les parties de votre empire une répartition plus égale de vos bienfaits. Par-tout on est occupé de vous servir ; vous levez des impôts par-tout : ne vous

contentez donc pas de répandre les grâces autour de vous. Soyez les pères de tout votre peuple ; que le mérite , les talens & la vertu attirent par-tout vos regards. La vertu surtout , est une de ces plantes précieuses , qu'on ne peut arracher de son sol natal sans danger , & qu'un autre ciel voit dégénérer ou périr ; il ne lui faut que de l'ombre & un air pur : ne souffrez pas que son humble séjour devienne un désert , & qu'en arrachant les plantes qui l'entourent , on flétrisse ses racines , & qu'on rende ses fruits inutiles.

Un artisan demandoit un jour à un souverain cher à son peuple , une grâce pour un de ses enfans qui venoit de naître : *Mais*, lui dit le souverain, *que feras-tu de ton fils ? je t'accorderai ce que tu me demandes , à condition qu'il restera dans son état , & sera un bon artisan comme toi.* Ce mot d'un grand sens devoit montrer à ceux qui gouvernent , combien il est important de réprimer l'esprit d'inconstance & d'ambition si commun dans les monarchies , & qui engage tous les habitans , par les mêmes motifs , à changer de condition , & à quitter leur pays. On ne fauroit trop multiplier les liens qui peuvent fixer les citoyens dans les lieux où ils sont nés. Pour cela il seroit nécessaire que la politique du gouvernement fit une répartition plus égale , non-seulement des récompenses , mais des ressources , des établissemens , des monu-

mens des arts, des savans, des artistes même & de tous ces hommes qui, par leurs talens & leur génie, font la plus noble production de la nature, qui font aimer le lieu qu'ils habitent, & électrifient l'air qu'ils respirent.

Je ne demanderai point pour les provinces cette multiplicité de spectacles & de prétendus plaisirs qui ne servent qu'à corrompre; mais je voudrois qu'il y eût des fêtes patriotiques particulières à chaque ville; qu'on célébrât par des luttes, des courses, des exercices publics, des danses nationales, & des spectacles propres à élever l'ame, les fêtes d'Eustache de Saint-Pierre à Calais, de Montesquieu à Bordeaux, de Constance de Cezely à Leucate, de Jeanne Hachette à Beauvais, de Descartes à la Haie (*), de Corneille à Rouën, de Fénélon à Cambrai.

Je desirerois sur-tout que le souverain, parcourant lui-même ses états, daignât quelquefois présider à ces fêtes. Non-seulement sa présence porteroit par-tout la joie & le bonheur, l'idée de sa venue feroit d'avance un bienfait; elle réprimerait les crimes, préviendrait les abus d'autorité, & maintiendrait par-tout l'ordre & la justice.

C'est ainsi que Louis, s'arrachant à la cour de Versailles, a voulu applaudir lui-même à

(*) En Touraine.

Cherbourg, aux efforts du talent & du génie pour la sûreté de son empire; il a pris possession des mers; il s'est empressé de voir les braves guerriers qui, pour le servir, exposent doublement leurs vies sur cet élément. Les actes les plus touchans d'humanité & de bienfaisance ont signalé son passage. A des acclamations mille fois répétées, il a répondu à son tour: VIVE, VIVE MON PEUPLE! & des larmes ont coulé de tous les yeux. Père adoré de la patrie, ah! puissiez-vous porter ainsi vos pas dans tous les lieux où les cœurs de vos sujets vous desirerent & vous appellent! puissiez-vous vivifier toutes les parties de votre empire par vos regards, & jouir de l'ivresse délicieuse que votre vue causeroit à vos enfans!

Si l'on veut maintenant réunir sous un seul point de vue les divers moyens que j'ai proposés pour faire revivre & fleurir le patriotisme, on reconnoitra que le bonheur des peuples, la bonté, la simplicité des mœurs, y disposent; qu'on pourroit le favoriser par la suppression de quelques entraves, & en lui accordant une protection plus déclarée contre les ennemis du bien général: mais qu'on ne peut mieux l'animer & l'encourager, qu'en liant tous les citoyens à la chose publique, par la connoissance des intentions du souverain, & la part que les représentans de chaque lieu peuvent avoir à son administration & sa police intérieures. Cette forme

d'administration augmentera l'influence de l'estime générale, l'un des plus puissans ressorts du patriotisme, & l'esprit de stabilité sans lequel ses liens ne font que trop sujets à se relâcher. Une répartition plus égale, entre la capitale & les provinces, des graces & de tout ce qui peut faire aimer un séjour, des récompenses accordées aux vertus patriotiques, des fêtes nationales rendues quelquefois plus solennelles par la présence du souverain, achèveront de donner au patriotisme le plus haut degré d'énergie. Je crois avoir prouvé que loin de porter aucune atteinte au pouvoir du monarque, ces moyens ne pourroient que l'affermir.

J'ignore si j'ai réussi, comme je l'aurois désiré, à résoudre d'une manière qui puisse répondre aux vues de l'académie, la question importante qu'elle avoit proposée. Ce que je fais, c'est que le même sentiment qui m'a fait prendre la plume, me fait attendre avec impatience, & me fera lire avec la satisfaction la plus vive, les ouvrages dans lesquels ce sujet aura été mieux traité que dans ce discours, & qu'en voyant décrocher la couronne à celui qui l'aura mieux méritée, je me consolerais, ou plutôt je me féliciterais, comme le Lacédémonien Pédarete, de ce que ma patrie aura trouvé de meilleurs citoyens que moi.

Montrez-moi mon vainqueur, & je cours l'embrasser.

DE CHAMFORT.

F I N.

